RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CIVRAISIEN EN POITOU

Au service
de son territoire et
ses habitants

territoires • économie • santé • loisirs et tourisme

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ANCHÉ • ASNOIS • BLANZAY • BRION • BRUX • CHAMPAGNÉ-LE-SEC • CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE • CHAMPNIERS CHARROUX • CHATAIN • CHÂTEAU-GARNIER • CHAUNAY • CIVRAY • GENÇAY • GENOUILLÉ • JOUSSÉ LA CHAPELLE-BÂTON • LA FERIÈRE-AIROUX • LINAZAY • LIZANT • MAGNÉ • PAYROUX • ROMAGNE • SAINT-GAUDENT • SAINT-MACOUX • SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE • SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL • SAINT-ROMAIN • SAINT-SAVIOL • SAINT-SECONDIN • SAVIGNÉ SOMMIÈRES-DU-CLAIN • SURIN • VALENCE-EN-POITOU (CEAUX-EN-COUHÉ, CHATILLON, VAUX-EN-COUHÉ, COUHÉ, PAYRÉ) • VOULÊME • VOULON

SOMMAIRE

04 **Mieux connaître la Communauté de Communes**

12 **Attractivité et développement du territoire**

- Développement économique 13
- Politiques contractuelles 16
- Tourisme 18

22 **Aménagement et préservation du territoire**

- Urbanisme 23
- Logement 24
- Bâtiments communautaires 25
- Voirie 26
- Environnement et numérique 28
- Rivières - Bassin de la Charente 30

32 **Nos services aux habitants**

- Cohésion territoriale, Santé, Mobilité 33
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse 35
- Culture et sports 39
- Vie associative 42

44 **Administration générale et finances**

- Ressources humaines 45
- Affaires juridiques 48
- Finances 48
- Marchés publics 51

Directeur de la publication : Jean-Olivier Geoffroy
Rédaction en chef : Service communication
Rédaction : Services de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) - Novembre 2021
Crédits photos et images : Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, Pierre Poux, Libellab, Rinocéros, Terra Aventura - Malika Turin, Festival Au Fil du Son - Maximilien Marie, Le Centre Culturel La Marchoise, Acti Start, Cycle Amical Civraisien, Freepik.
Conception et mise en page : Service communication de la CCCP

ÉDITO

L'année 2020 restera marquée par une crise sanitaire sans précédent qui aura impacté nos proches et nos modes de vie, nos entreprises et nos associations. Dans ce contexte inédit, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a souhaité apporter un soutien à l'ensemble des forces vives de son territoire pour faire face à leurs difficultés.

Je tiens à remercier particulièrement les agents de notre collectivité pour leur engagement et pour l'accompagnement des communes et des acteurs du Sud-Vienne.

Ce rapport d'activité reprend le travail mené par la Communauté de Communes en 2020 : une année de préparation à la mise en place de projets structurants et de services à la population.

Pour préparer l'avenir, nous avons élaboré un projet de territoire qui sera renforcé par le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Ce projet de territoire doit répondre à un développement équilibré et partagé, il définit les grandes orientations qui permettent à la fois de prioriser les investissements et d'adapter l'organisation administrative de la collectivité.

Des projets d'équipements et de services sont déjà engagés, ils correspondent à des axes prioritaires qui permettent d'améliorer au quotidien la vie des habitants : accès au numérique, développement économique, équipements sportifs, accompagnement des professionnels de santé pour une meilleure offre de soins, accueil enfance-jeunesse… Le développement touristique est aussi une priorité pour notre Communauté de Communes qui mène actuellement un programme de sauvegarde de l'Abbaye de Charroux avec, entre autres, la rénovation et l'illumination des façades extérieures.

« La contribution et l'engagement de chacun seront déterminants pour l'avenir et la réussite de notre projet de développement territorial . »

Jean-Olivier GEOFFROY
Président de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou

Mieux connaître
la Communauté de Communes

Le territoire du Civraisien en Poitou

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est située dans le nord de la région Nouvelle-Aquitaine et au sud du département de la Vienne. Elle est limitrophe des départements des Deux-Sèvres et de la Charente.

La collectivité est née de la fusion de 3 intercommunalités et d'un Syndicat Intercommunal au 1er janvier 2017 dans le cadre du schéma départemantal de coopération intercommunale :

- Communauté de Communes de la Région de Couhé (10 communes)
- Communauté de Communes du Pays Gencéen (9 communes)
- Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois (21 communes).

Le Civraisien s'organise autour de trois grands espaces de vie aux dynamiques encore distintes : aux portes de Poitiers pour le Nord du territoire dont le Pays de Gençay, Valence-en-Poitou et sa périphérie structurées autour de la RN 10 pour le tiers Ouest et Civray pour la partie Sud, en tant que centre historique. L'organisation administrative du territoire s'articule autour de 4 pôles principaux basés à Civray, Gençay, Valence-en-Poitou et Charroux afin d'assurer un service de proximité aux habitants.

EN CHIFFRES

36 communes

28 186 habitants

888 km^2

4 pôles territoriaux

Le Civraisien en Poitou offre une qualité de vie agréable notamment grâce à un patrimoine naturel riche et préservé. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, au travers ses compétences, s'attache à conserver le patrimoine naturel et bâti qui font la richesse du territoire. La dynamique touristique invite les visiteurs à profiter d'une « pause culture et nature » en découvrant un patrimoine riche et diversifié et une offre touristique variée avec la présence de sites touristiques majeurs comme La Vallée des Singes.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou œuvre au quotidien pour offrir des services aux habitants et développer des projets pour le territoire définis par les instances de la Communauté de Communes.

Une gouvernance partagée

Le Président de la Communauté de Communes, Jean-Olivier Geoffroy, a été élu lors du premier Conseil Communautaire, le 16 juillet 2020. Il dirige la Collectivité à travers le Conseil Communautaire, le Bureau, les commissions thématiques au nombre de 15 et présidées par les 15 élus Vice Présidents, et la Conférence des Maires créée par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

1 Président
15 Vice-Présidents
8 Conseillers communautaires délégués

59 Délégués communautaires titulaires
21 Délégués communautaires suppléants

Source : AdCF

15 Commissions thématiques (page 8)

Conférence des Maires

Le projet de territoire

Un projet de territoire a été rédigé sur la base des objectifs et des enjeux stratégiques et opérationnels déclinés dans les différents schémas validés par les élus avec tous les acteurs socio-économiques entre 2017 et 2020. Pour répondre à un développement équilibré, le projet de territoire définit les grandes orientations avec des sous axes qui permettent de prioriser les projets d'investissement et l'organisation administrative de la collectivité.
À l'issue de ce projet collectif, le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Communauté de Communes permet d'inscrire les plans de financement prévisionnels des projets communautaires pour les dix prochaines années.

Pérenniser et renforcer l'attractivité pour valoriser notre économie locale

- **Consolider notre tissu économique** existant et développer de nouvelles activités
- **Permettre une meilleure valorisation économique** de nos atouts patrimoniaux
- **Valoriser et développer les atouts** du système productif local pour favoriser une croissance endogène et un territoire attractif

Gérer durablement nos ressources et favoriser l'Aménagement de l'Espace

- **Traduire les stratégies intercommunales de planification** et les rendre opérationnelles à travers le SCOT et le PLUI
- **Reconquête de l'attractivité des centres bourgs**
- **Pérenniser et protéger le cycle de l'eau**
- **Prendre part aux enjeux nationaux de la transition énergétique** et de la gestion durable des ressources

Offrir aux habitants des services de proximité et de qualité pour une meilleure cohésion territoriale

- **Répondre à la hausse des besoins** existants et aux nouveaux besoins
- **Maintenir et renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs**
- **Consolider l'offre de santé**
- **Favoriser la mobilité**

La gouvernance

Jean-Olivier GEOFFROY
Président

Les Vice-Présidents

Rémy COOPMAN
1er Vice-Président
Finances et Affaires juritdiques

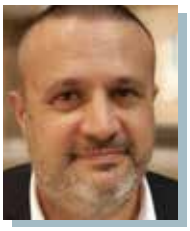

Vincent BÉGUIER
2ème Vice-Président
Politiques Contractuelles

Pascal LECAMP
3ème Vice-Président
Développement économique

Lydie NOIRAULT
4ème Vice-Présidente
Vie associative

François BOCK
5ème Vice-Président
Urbanisme, Habitat

Guy SAUVAITRE
6ème Vice-Président
CIAS

Frédéric TEXIER
7ème Vice-Président
Déchets ménagers, Numérique,
PCAET, Économie circulaire

Jean-Michel MERCIER
8ème Vice-Président
Culture et Sports

Claudie MÉMIN
9ème Vice-Présidente
Ressources Humaines

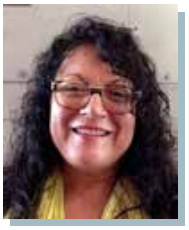

Martine MOUSSERION
10ème Vice-Présidente
Enfance - Jeunesse

Sylvie COQUILLEAU
11ème Vice-Présidente
Cohésion sociale - Santé
Mobilité

Murielle PHELIPPON
12ème Vice-Présidente
Patrimoine bâti et naturel

Philippe BELLIN
13ème Vice-Président
Eaux - Assainissement et Rivières

Roselyne TEXÈDRE
14ème Vice-Présidente
Développement touristique

Jacques Augris
15ème Vice-Président
Voirie

Les Conseillers Délégués

Roland THÉVENET
1er Conseiller délégué au
Fonctionnement voirie

Josette COLAS
2ème Conseillère déléguée aux
Instances paritaires

Isabelle SURREAUX
3ème Conseillère déléguée
aux Hébergements touristiques

Roland LATU
4ème Conseiller délégué
à la Commande publique

François AUDOUX
5ème Conseiller délégué aux
Déchets ménagers et assimilés

Thierry NEEL
6ème Conseiller délégué
à la Charente

Jean-Pierre BERNARD
7ème Conseiller délégué
au Sport

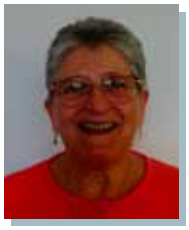

Françoise DUPUY
8ème Conseillère déléguée
à la Santé

Les Conseillers Communautaires

Monsieur Louis-Marie GROLLIER, Monsieur Michaël ÉCALLE, Monsieur Gilles BOSSEBOEUF, Madame Nadine MÉMIN, Monsieur Patrice BOSSEBOEUF, Patricia CHAUMILLON, Monsieur François AUDOUX, Monsieur Jacques NIORT, Madame Déborah DEFORGES, Monsieur Guy SAUVAITRE, Monsieur Emmanuel BRUNET, Madame Bénédicte FILLATRE, Monsieur Gilbert JALADEAU, Monsieur Joël LAFRECHOUX, Madame Sophie VERGNAUD, Monsieur Jean-Guy VALETTE, Monsieur Jean-Luc CHAUVERGNE, Monsieur Jean-Claude GAUTHIER, Monsieur Philippe MOIGNIER, Madame Murielle PHELIPPON, Monsieur Jean-Pierre MAURY, Monsieur Anthony MEUNIER, Madame Josette COLAS, Monsieur Laurent DORET, Monsieur BIARNAIS Jean-Claude, Monsieur Jean-Marie PEIGNÉ, Monsieur Jacky BEAU, Monsieur Pierre ESTEVE, Monsieur Jean-Louis BOURRIAUX, Monsieur Jacques AUGRIS, Madame Ginette BOUYER, Monsieur Gilbert JARASSIER, Monsieur René MORISSET, Madame Gwénaëlle AUGRY, Monsieur Jean-Claude BOSSEBOEUF, Madame Marie-Claude CHEMINET, Monsieur Jules GIRARDEAU, Madame Laetitia POUVREAU, Monsieur Alain FONTENEAU, Monsieur Roland LATU.

Les commissions

RESSOURCES FINANCIÈRES / AFFAIRES JURIDIQUES
1er Vice-Président : Rémy Coopman

Conseiller communautaire délégué à la commande publique : Roland Latu
Avec la participation de : François Audoux, Vincent Béguier, Philippe Bellin, Josette Colas, Joel Lafrechoux, Pascal Lecamp, Jean-Marie Peigné, Frédéric Texier.

POLITIQUES CONTRACTUELLES
2ème Vice-Président : Vincent Béguier

Avec la participation de : Patrice Bosseboeuf, Pascal Lecamp, Laëtitia Pouvreau, Frédéric Texier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
3ème Vice-Président : Pascal Lecamp

Avec la participation de : Jacques Augris, Vincent Béguier, Gilles Bosseboeuf, Daniel Deschamps, Joël Lafrechoux, Jean-Marie Peigné, Guy Sauvaitre, Roselyne Texèdre, Jean-Guy Valette, Pierre Estève.

VIE ASSOCIATIVE
4ème Vice-Présidente : Lydie Noirault

Avec la participation de : Jacky Beau, Marie-Claude Cheminet, Bénédicte Filllatre, Gilbert Jaladeau, Jean-Pierre Maury, Jean-Michel Mercier, René Morisset, Martine Mousserion, Jacques Niort.

URBANISME / HABITAT
5ème Vice-Président : François Bock

Avec la participation de : Gilles Bosseboeuf, Jean-Claude Bosseboeuf, Jean-Luc Chauvergne, Marie-Claude Cheminet, Laurent Doret, Bénédicte Fillatre, Alain Fonteneau, Louis-Marie Grollier, Roland Latu, Jean-Pierre Maury, Jean-Pascal Guéry, René Morisset, Jean-Marie Peigné, Roland Thévenet, Pierre Estève.

CIAS
6ème Vice-Président : Guy Sauvaitre

Avec la participation de : Philippe Bellin, François Bock, Françoise Dupuy, Michael Ecalle, Claudie Mémin, Murielle Phélippon.

DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS / NUMÉRIQUE /PCAET / ÉCONOMIE CIRCULAIRE
7ème Vice-Président : Frédéric Texier

Conseiller communautaire délégué aux déchets ménagers et assimilés : François Audoux
Avec la participation de : Vincent Béguier, Sylvie Coquilleau, Laurent Doret, Jean-Claude Gauthier, Jules Girardeau, Roland Latu, Nadine Mémin, Philippe Moignier, Roland Thévenet, Jean-Guy Valette.

CULTURE ET SPORTS
8ème Vice-Président : Jean-Michel Mercier

Conseiller communautaire délégué au Sport : Jean-Pierre Bernard
Avec la participation de : François Audoux, Gwenaëlle Augry, Jean-Claude Biarnais, Patrice Bosseboeuf, Emmanuel Brunet, Déborah Deforges, Michael Ecalle, Jean-Pierre Maury, Nadine Mémin, Murielle Phélippon, Sophie Vergnaud.

RESSOURCES HUMAINES
9ème Vice-Présidente : Claudie Mémin

Conseiller communautaire délégué aux instances paritaires : Josette Colas
Avec la participation de : Ginette Bouyer, Françoise Dupuy, Gilbert Jaladeau, Lydie Noirault, Sophie Vergnaud.

ENFANCE JEUNESSE
10ème Vice-Présidente : Martine Mousserion

Avec la participation de Gwenaëlle Augry, Jacky Beau, Patricia Chaumillon, Déborah Deforges, Laurent Doret, Jean-Pierre Maury, Nadine Mémin, Thierry Neel, Laetitia Pouvreau, Isabelle Surreaux.

COHÉSION SOCIALE / SANTÉ / MOBILITÉ
11ème Vice-Présidente : Sylvie Coquilleau

Conseiller communautaire délégué à la santé : Françoise Dupuy
avec la participation de : Jean-Claude Biarnais, Gilles Bosseboeuf, Jean-Louis Bourriaux, Ginette Bouyer, Déborah Deforges, Bénédicte Fillatre, Laetitia Pouvreau, Isabelle Surreaux

PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL
12ème Vice-Présidente : Murielle Phélippon

Avec la participation de : Jean-Claude Bosseboeuf, Michael Ecalle, Gilbert Jaladeau, Gilbert Jarassier, Nadine Mémin, Philippe Moignier, Thierry Neel, Roselyne Texèdre.

EAUX / ASSAINISSEMENT / RIVIÈRES
13ème Vice-Président : Philippe Bellin

Conseiller communautaire délégué à la Charente : Thierry Neel
Avec la participation de : Jean-Pierre Bernard, François Bock, Patrice Bosseboeuf, Jean-Louis Bourriaux, Emmanuel Brunet, Jean-Luc Chauvergne, Alain Fonteneau, Jean-Claude Gauthier, Louis-Marie Grollier, Jean-Claude Provost.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
14ème Vice-Présidente : Roselyne Texèdre

Conseillère communautaire déléguée aux hébergements touristiques : Isabelle Surreaux
Avec la participation de : Gwenaëlle Augry, Jean-Claude Biarnais, Gilles Bosseboeuf, Jean-Louis Bourriaux, Patricia Chaumillon, Déborah Deforges, Jules Girardeau, Jean-Michel Mercier, Martine Mousserion, Jacques Niort, Jean-Guy Valette.

VOIRIE
15ème Vice-Président : Jacques Augris

Conseiller communautaire délégué au fonctionnement voirie : Roland Thévenet
Avec la participation de : Emmanuel Brunet, Jean-Luc Chauvergne, Marie-Claude Cheminet, Jean-Claude Gauthier, Jules Girardeau, Louis-Marie Grollier, Philippe Moigner, René Morisset, Jacques Niort, Jean-Claude Provost, Guy Sauvaitre

L'organigramme

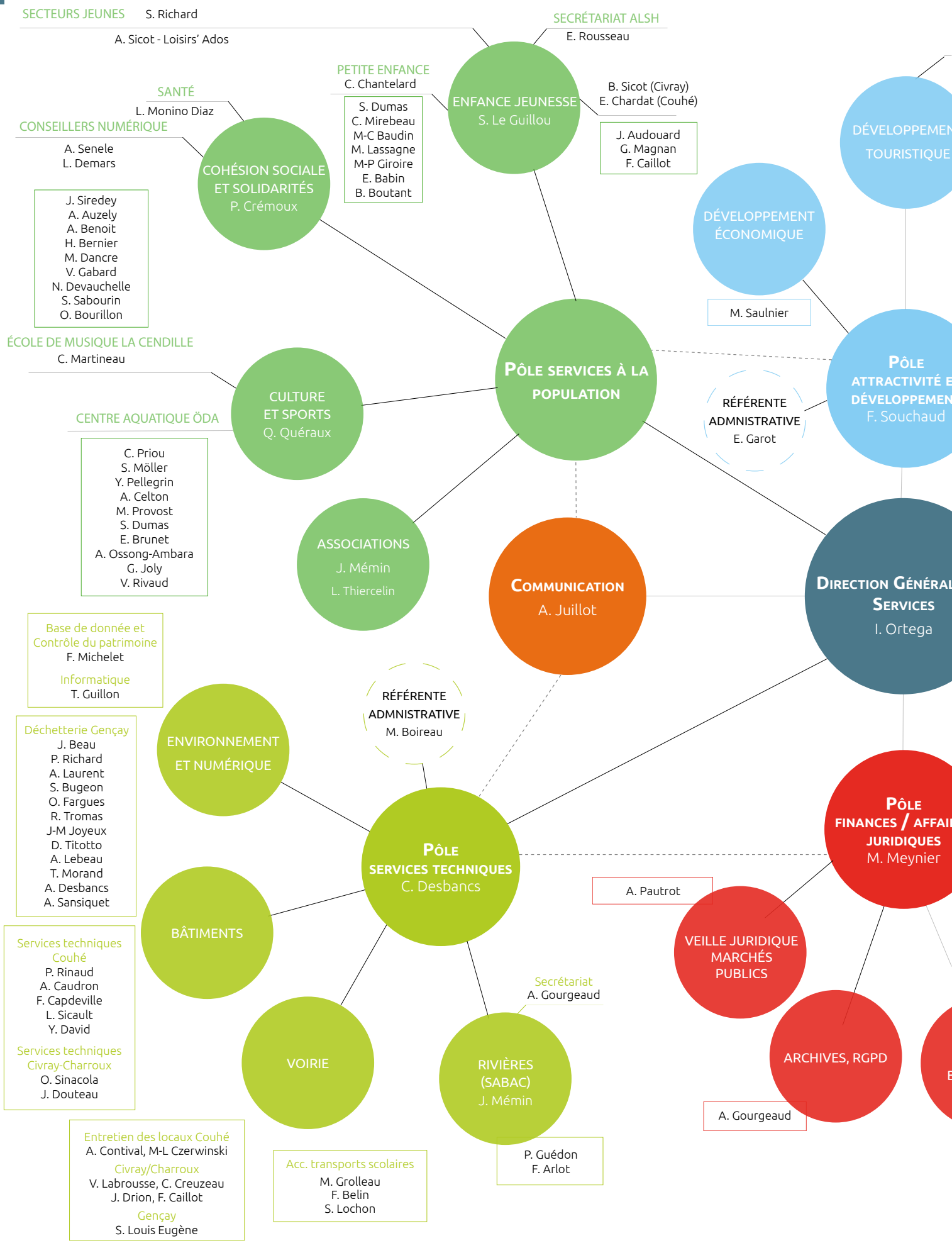

114 agents au service du territoire et de ses habitants

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Organigramme
Au 01/12/2021

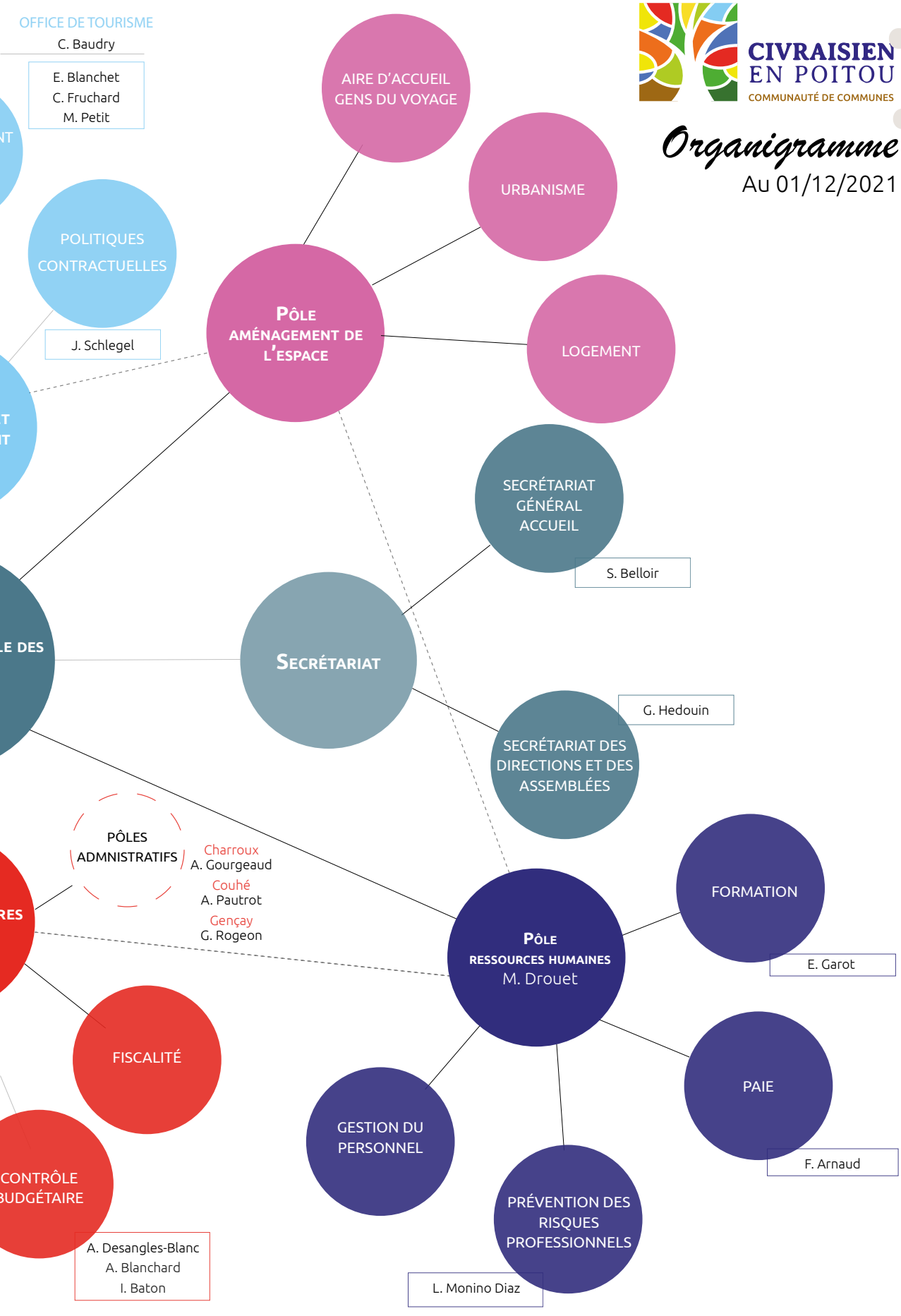

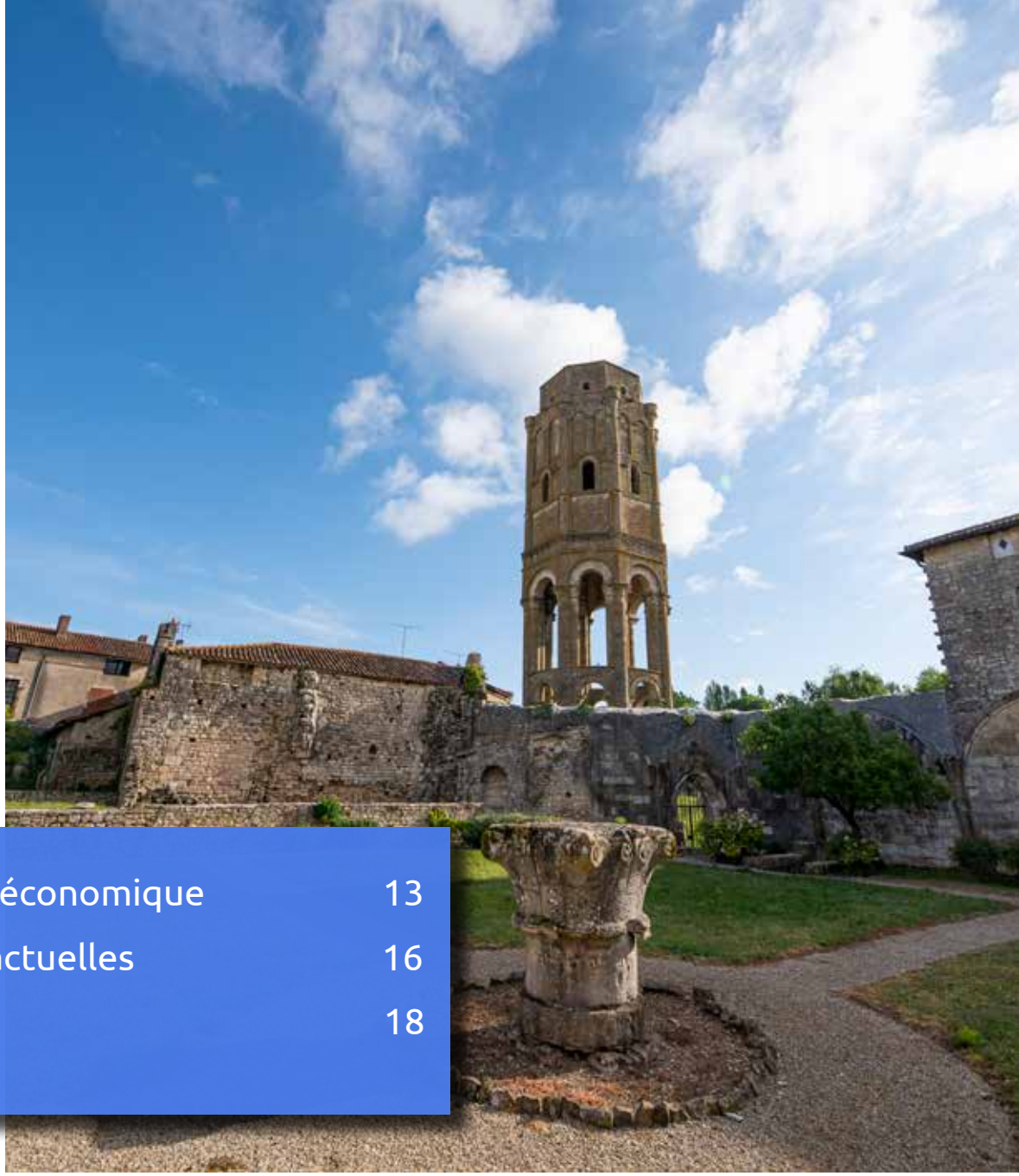

Développement économique 13
Politiques contractuelles 16
Tourisme 18

Attractivité et développement du territoire

Développement économique

Dans le cadre du Projet de Territoire, les enjeux de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour pérenniser et renforcer l'économie locale sont de :

Consolider le tissu économique existant et développer de nouvelles activités

Permettre une meilleure valorisation économique de ses atouts patrimoniaux

Poursuivre la valorisation économique de son positionnement territorial

La Communauté de Communes valorise le travail en réseau, grâce à un tissu de partenaires économiques :

- La Région Nouvelle Aquitaine
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de la Vienne
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne
- La Chambre de l'Agriculture de la Vienne
- Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine
- La Mission Locale Sud Vienne
- Pôle Emploi
- Initiative Vienne
- Club des Entrepreneurs du Sud-Vienne (CESV)
- Soltena
- Fédération des Acteurs Économiques (FAE) Dynamisme du Civraisien
- Union des Commerçants Industriels Artisans et Libéraux Valence-en-Poitou
- Fédération des Acteurs Économiques (FAE) Gençay

42

entreprises ont bénéficié de l'aide COVID de 1000€

150

rendez-vous d'accompagnement

56 700 €

abondement au Fonds de solidarité et de proximité de la Région Nouvelle-Aquitaine

RETOUR SUR 2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE

Face à la crise sanitaire liée au COVID19, la Communauté de Communes a mis en place en avril 2020 une cellule économique en interne composée de 6 personnes. Cela a permis de contacter plus de 250 entreprises du territoire et de mettre en place des dispositifs d'aides adaptés à leurs besoins :

- **Un fonds de 150 000€** a été alloué pour la mise en place d'une aide de 1 000€ à destination des TPE pour faire face à un besoin de trésorerie ;
- **Abondement de 56 700 € au Fonds de solidarité et de proximité de la Région Nouvelle-Aquitaine** permettant au TPE d'accéder à un prêt d'honneur.

Développement économique

Durant les deux confinements de la crise sanitaire, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a accompagné les entreprises et les associations à vocation économique (comme l'Association « l'Ouvre Boîte » gérant un tiers-lieu à Valence en Poitou) installées dans des locaux économiques communautaires à travers des reports ou des exonérations de loyers.
La Communauté de Communes a également maintenu en 2020 ses dispositifs d'aides à l'investissement pour la création et le développement des entreprises. Ainsi, 99 831€ ont été accordés à 8 entreprises du territoire sur les dispositifs « micro-projet » et soutien pour « l'immobilier d'entreprises ».

Accompagner les entreprises

La Maison des entreprises, guichet unique en partenariat avec les chambres consulaires, a poursuivi son action auprès des porteurs de projets. **Environ 150 rendez-vous (70 porteurs de projets) ont été réalisés sur l'année pour apporter conseils, informations et accompagnement aux différents dispositifs d'aides.**

En octobre 2020 a eu lieu le lancement de l'étude sur les circuits courts en présence des élus de la commission développement économique et de la commission environnement ainsi que différents partenaires. L'étude a pour objectifs de réaliser un diagnostic des circuits-courts sur le territoire et de proposer des pistes d'action à déployer pour favoriser ce mode de consommation, en forte progression depuis quelques années.
Dans le cadre du Contrat régional de dynamisation et de cohésion Sud-Vienne, les Communautés de Communes du Civraisien en Poitou et de Vienne et Gartempe ont amorcé **la mise en œuvre du dispositif régional ACP (Action Collective de Proximité) pour soutenir financièrement les projets de création et de développement des TPE du Sud-Vienne.**

En marge du contrat régional Sud-Vienne, la Région à mis à disposition un Chargé de mission économie « emploi CADET » (Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur les Territoires) sur les territoires du Sud-Vienne (CCCP et CCVG), Ruffecois, Mellois et Charente Limousine, pour mobiliser des moyens visant à faire face aux enjeux de mutations économiques et de retournements des entreprises de ces territoires (industrie, agriculture, tourisme…). La Chargée de mission économique de la collectivté l'a accompagné sur des visites d'entreprises, rencontres de porteurs de projets, réflexions sur le développement de filières… L'objectif est de maximiser les aides régionales pour le financement d'opérations de redynamisation économique.

> Brasserie la Chinchée à la Ferrière Airoux

Développement économique

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a poursuivi son **partenariat avec Initiative Vienne en 2020 dans le financement de prêts d'honneur à taux zéro à destination de 8 entreprises** (75 000 €). Ces prêts ont pour objectif de faire un effet levier pour le financement de prêts classiques accordés par les banques.

Suite à la fermeture de **la laiterie de Saint-Saviol ayant engendré le licenciement de près de 90 emplois, la collectivité a été associée à la mise en œuvre du Plan de Revitalisation abondé à hauteur de 541 876 € par l'entreprise « Société Fromagerie de Saint-Saviol », en lien avec la DIRECCTE** (soutien financier à l'activité économique et aux entreprises locales – aides directes à la création d'emploi, appui à la structuration de projets territoriaux…).
La Communauté de Communes et les services de l'État ont été saisis par Savencia pour notifier que deux porteurs de projets se sont fait connaître pour la reprise du site. Pour des raisons liées à l'économie laitière, ces projets n'ont pas été concluants.

En collaboration avec le service juridique de la collectivité, la commission « développement économique » a suivi les ventes de terrains et de bâtiments économiques communautaires.

LES PROJETS À VENIR

- **Lancement de l'étude sur le schéma d'accueil des entreprises** prévue dans le contrat régional de cohésion et de dynamisation Sud-Vienne, afin de construire une stratégie d'accueil des activités économiques à l'échelle du Sud-Vienne ;
- **Participation à l'évènement « Top Réseaux »** organisé par la CCI 86 en partenariat avec les EPCI de la Vienne ;
- **Mise en œuvre d'une nouvelle aide à la création d'emploi « Sub'Emploi »** en partenariat avec Initiative Vienne : 2 000 € par emploi créé lors de l'accord d'un prêt d'honneur au porteur de projet ;
- **Déploiement du dispositif Action Collective de Proximité (ACP), de la Région Nouvelle-Aquitaine,** inscrit dans le contrat de dynamisation et de cohésion du Sud-Vienne avec les deux communautés de communes ;
- **Signature de la convention Écologie Industrielle Territoriale entre le SIMER, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et le CESV (Club des Entrepreneurs du Sud Vienne)** qui a pour finalité de diminuer et valoriser les déchets dans le cadre de l'économie circulaire via les synergies entre les acteurs économiques du territoire ;
- **Mise en œuvre d'actions liées à l'étude circuits courts avec les partenaires** (animation d'un réseau filière maraîchage, ateliers de transformation…) ;
- **Aménagement et promotion des Zones d'Activités Economiques communautaires ;**
- Mise en place d'un **observatoire économique.**

Politiques contractuelles

L'objectif majeur de la commission est de préparer, de mettre en œuvre et d'évaluer les différents contrats coconstruits avec les partenaires financiers (Département, Région, État et Europe).
Sur la base des orientations du « projet de territoire », elle coordonne les projets d'investissements de la Communauté de Communes, des communes et des porteurs de projets privés (entreprises, associations…) grâce aux financements provenant des contrats.

« Les politiques contractuelles sont un enjeu majeur pour le Civraisien en Poitou. Elles permettent d'optimiser au mieux les ressources et les initiatives innovantes visant à stimuler l'attractivité du territoire. »

Les opérations inscrites dans les contrats portent sur des thématiques aussi variées que l'économie & l'emploi, le tourisme, la transition écologique, le logement, la mobilité, le numérique, la cohésion territoriale, le sport et la culture, l'attractivité des centre-bourgs… visant à structurer l'économie locale. L'enjeu est aussi de répondre à un besoin de services et d'équipements de proximité indispensables au cadre de vie de nos habitants.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou apporte **une assistance technique et un appui au montage des dossiers** auprès des communes et des porteurs de projets privés qui ont des opérations inscrites dans les contrats ou dans les politiques sectorielles d'intervention de la collectivité.

Contrats avec les partenaires

- **Contrat de territoire 2017-2020 « ACTIV'2 »** avec le Conseil Départemental de la Vienne
- **Contrat de dynamisation et de cohésion Sud-Vienne 2018-2021** (entre les 2 CDC du Civraisien en Poitou et Vienne et Gartempe) avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- **Contrat de ruralité** 2017-2020 avec l'État
- **Programme européen LEADER 2014 - 2020**

Malgré le contexte difficile de la crise sanitaire Covid et des périodes de confinement, la Communauté de Communes a poursuivi ses relations avec les partenaires contractuels et les porteurs de projets afin de finaliser la fin de cette génération de contrats. **2020 et 2021 sont des années de transition consacrées à la préparation des nouveaux contrats avec les partenaires.**

Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

En remplacement du contrat de ruralité qui s'est achevé fin 2020, l'État, dans la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020, a défini les conditions d'élaboration d'un nouveau contrat sur la période 2021-2026 : **le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Ce contrat sera signé avec la collectivité au cours du second semestre 2021.**

ACTIV'2

L'enveloppe financière de 1 749 200 € consacrée au contrat départemental ACTIV'2 sur la période 2017-2020 a été totalement engagée sur **27 dossiers communautaires et communaux.**

Politiques contractuelles

PROGRAMME LEADER 2014-2020

Les opérations sont financées sur des crédits FEADER. Le programme est piloté par le GAL, Groupe d'Action Locale composé d'élus, d'institutionnels et de socioprofessionnels.

Les bénéficiaires des opérations sont la Communauté de Communes, les communes, les acteurs privés (entreprises, associations…).
En 2020, la répartition des dossiers est la suivante :
- 9 dossiers privés d'entreprises et associations ;
- 5 dossiers de communes ;
- 7 dossiers de la Communauté de Communes.

Les types de dossiers concernent : commerces multiservices, hébergements touristiques de groupes, tiers-lieu, Office de Tourisme, études, aides aux entreprises et associations (festival, mobilité, insertion des jeunes…).

EN CHIFFRES

21
dossiers éligibles au progamme LEADER

1 454 720 €
dotation LEADER 2021-2023

LES DOSSIERS PRÉSENTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

14 dossiers d'investissements

- Rénovation de l'Office de Tourisme de Civray ;
- Création de vestiaires et d'un espace d'accueil : gymnase de Valence-en-Poitou ;
- Création de vestiaires et d'un espace d'accueil : gymnase de Gençay ;
- Réhabilitation de la toiture du gymnase de Gençay ;
- Programme voirie 2020 ;
- Étude Schéma d'Accueil des Entreprises Sud-Vienne (Praxidev) ;
- Étude circuits courts (AFIPAR) ;
- Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- Création de l'espace Fitness Oda ;
- Rénovation des façades de l'Abbaye de Charroux ;
- Rénovation de la déchetterie de Couhé ;
- Réhabilitation de la déchetterie de Gençay ;
- Réaménagement du Centre des Minières de Payré ;
- Réhabilitation du Lycée Odile Pasquier pour la création d'un tiers lieu à vocation économique.

3 dossiers d'aides à l'ingénierie

- Animation et gestion du programme LEADER
- Chargé de mission économie (contrat Région)
- Coordination contrat Région (0,25 Equivalent Temps Plein)

LES PROJETS À VENIR

- Dossiers de financement de l'ingénierie locale 2021 ;
- Étude « Evaluation du programme LEADER 2014-2020 » et définition d'une Stratégie Locale de Développement à l'échelle du Sud-Vienne ;
- Réflexion avec Vienne et Gartempe sur la mise en oeuvre du prochain Contrat de dynamisation avec la Région et du programme Leader 2022-2027 ;
- Contractualisation avec l'État dans le cadre du CRTE ;
- Rencontre avec le Département pour l'élaboration du programme Activ'2.

Tourisme

La Communauté de Communes gère en direct les activités des Offices de Tourisme et des équipements communautaires tels que des hébergements touristiques de groupes, des sites de visite naturels et patrimoniaux et des équipements de loisirs.

Bilan de fréquentation

En 2020, **la fréquentation dans les accueils a connu une diminution expliquée par la crise sanitaire.** Seul l'office de tourisme de Charroux enregistre une légère hausse de visiteurs.
Malgré une baisse de 27% et une situation sanitaire défavorable, **l'office de tourisme mobile réalise une belle saison**. Ce type d'accueil, permet de capter une clientèle qui ne se serait pas arrêtée en office de tourisme et de leur proposer de rallonger leur temps de visite.

27 %
de fréquentation en moins dans les accueils

Globalement dans le contexte de la crise sanitaire Covid, **les principaux sites ont connu une baisse de fréquentation de 45% en 2020.**

En chiffres

4775
visiteurs

75 %
des visiteurs sont Français

90 %
de la clientèle étrangère est Britannique

10 %
des touristes viennent des Pays-Bas et de la Belgique

> Les Iles de Payré

Tourisme

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2020, le service Office de tourisme a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. **La page Facebook, créée en 2019, est très active et permet de promouvoir notre destination** en partageant des actualités, photos, vidéos ou encore des reportages avec nos abonnés.

L'Office de Tourisme a créé sa page Instagram en juin 2020.
Les touristes peuvent partager leurs photos avec le « hashtag » **#TourismeCivraisienPoitou**.

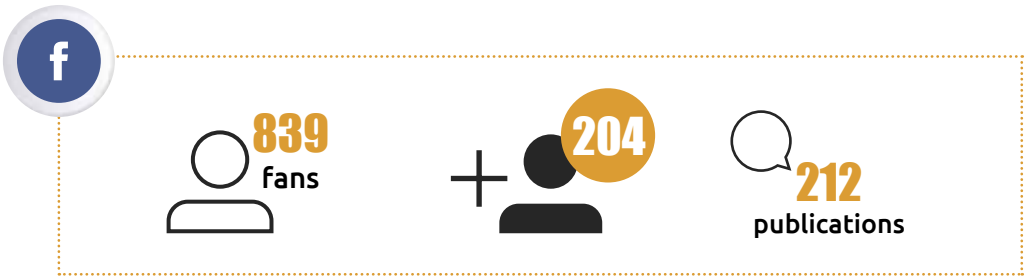

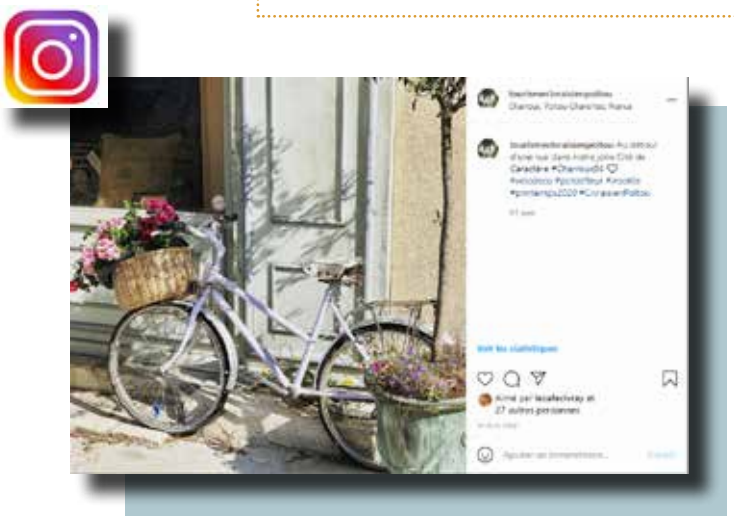

34 %

Des français utilisent Instagram comme source d'inspiration pour trouver la destination de leurs séjours.

Cinq parcours Terra Aventura sur le territoire

Tèrra Aventura s'inspire du géocaching. C'est une chasse au trésor grandeur nature qui consiste à découvrir des boîtes, appelées « caches », à l'aide de coordonnées GPS, et d'énigmes à résoudre, en Nouvelle-Aquitaine. Cette année, les parcours ont ouvert avec le dispositif de QR Code et un badge virtuel pour éviter toute manipulation de cache.
En 2020, Tèrra Aventura c'est plus de 400 parcours dans toute la Nouvelle-Aquitaine dont **25 parcours dans la Vienne et 5 parcours dans le Civraisien en Poitou.**

- **Payré - Valence en Poitou** créé en 2018 - Sport
- **Gençay** créé en 2018 - Médiéval
- **Civray** - créé en 2019 - Animaux
- **Couhé - Valence en Poitou** créé en 2019 - Patrimoine Histoire
- **Lizant** créé en 2020 - Eau

Tourisme

UN ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES CONFINEMENTS

Afin de garder un lien avec nos prestataires touristiques pendant le premier confinement, nous avons entrepris une action de « phoning ». Ils ont été contactés afin de les renseigner sur les aides possibles, les informations légales concernant les locations d'hébergements et toute information pratique.

Nous avons également été très présents sur notre page Facebook avec une programmation de publications quotidiennes (musique, quizz, idées d'activités ou de recettes).

En collaboration avec le service Économie de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, une carte a été réalisée avec les commerces alimentaires, les horaires actualisés et éventuellement les services proposés. Cette carte a été créée pour donner les informations les plus fiables possibles aux habitants de notre territoire et également pour accompagner nos commerçants et producteurs dans leurs activités pendant cette période.
Pendant les confinements, une carte des points de vente à emporter proposés par les restaurateurs du Civraisien en Poitou a été réalisée afin de donner de la visibilité aux restaurants du territoire.

> *Garder le lien avec nos prestataires était aussi un moyen de leur montrer notre soutien pendant cette crise sanitaire.*

Les actions menées en 2020

Mon Civraisien sous le Sapin

Soutien aux acteurs économiques :

Idées cadeaux made in #CivraisienPoitou 2 fois par semaine sur les réseaux sociaux, le site internet et dans la presse locale

Appel à projet « Expériences Familles »

Deux lauréats sur le Civraisien en Poitou :

Randonnée équestre gourmande avec le Poney-club des Retrouvailles à Voulême
Visite ludique au Cormenier à Champniers

Salon du Tourisme Proxi-Loisirs

À Poitiers les 13, 14 et 15 mars 2020 :

Animations proposées tout le week-end par les prestataires du territoire :
Concert,
aquarelle, dégustation

> Le Cormenier à Champniers

Tourisme

LA MISE EN PLACE DE LA TAXE DE SÉJOUR

La commission a mené une réflexion pour la mise en œuvre de la Taxe de Séjour à partir de janvier 2022. Pour se faire, le bureau d'étude « Nouveaux Territoires » a été sélectionné pour accompagner la collectivité dans ce projet (logiciel de gestion de collecte de la taxe, sensibilisation et recensement des prestataires…). **La mise en place de la taxe de séjour, prévue en 2022, permettra de financer des projets de développements touristique et de favoriser l'attractivité du territoire.**

LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT (SIT) - OBSERVATOIRE

Dans le cadre d'un projet du Conseil Départemental de la Vienne, le service Office de Tourisme a préparé la mise en œuvre du Système d'Information Touristique (SIT) nommé SIRTAQUI, qui utilise le progiciel Tourinsoft.
Cette base de données permettra de diffuser les informations touristiques sur nos publications qu'elles soient papier ou numériques ainsi que celles de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP) et à plus large échelle grâce à l'Open Data.
Tourinsoft c'est aussi un outil de GRC (Gestion Relation Client) qui permet de comptabiliser la fréquentation des Offices de Tourisme, faire des envois de mails, générer des documents d'informations touristiques issues de la base de données.

> Le Parc de la Belle à Magné

> La vallée des Singes à Romagne

LES PROJETS À VENIR

- Mise en oeuvre des actions dans le cadre du Schéma de développement touristique et du programme NOTT (Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques) ;
- Aménagement numérique des Offices de Tourisme (écrans dynamiques, bornes tactiles etc.) ;
- Travaux de restauration et illumination des façades de l'Abbaye de Charroux ;
- Réflexion sur la gestion des équipements et des hébergements touristiques communautaires ;
- Entretien et rénovation des 30 circuits de randonnées du Civraisien en Poitou (partenariat avec les communes).

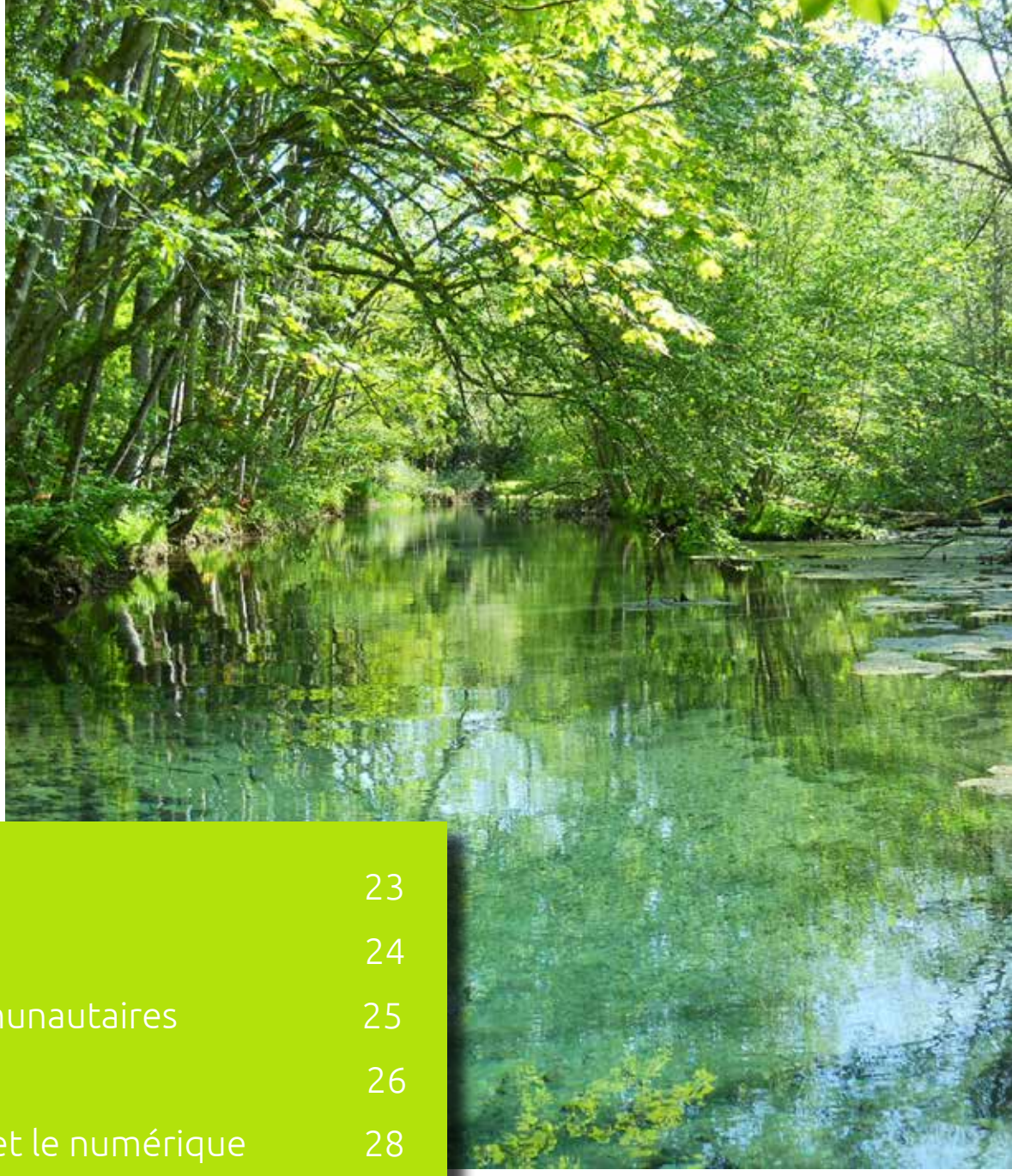

Urbanisme 23
Logement 24
Bâtiments communautaires 25
Voirie 26
Environnement et le numérique 28
Rivières - Bassin de la Charente 30

Aménagement et préservation du territoire

Urbanisme

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), lancé en mars 2017, est un document d'urbanisme à l'échelle de la Communauté de Communes.
Quel territoire voulons-nous pour demain ? Où et comment construire ? Pour répondre à ces questions et organiser leur développement, l'ensemble des communes du Civraisien en Poitou disposent aujourd'hui de Plans Locaux d'Urbanisme, de Cartes Communales, de Plans d'Occupation des Sols ou alors sont soumis au Règlement National de l'Urbanisme. **Ces documents sont remplacés par un document unique et stratégique à l'échelle du territoire : le PLUi.**

Une date à retenir

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été approuvé lors du Conseil Communautaire du **25 février 2020.**

LES ÉTAPES

- Institution du DPU (Droit de Préemption Urbain) sur l'ensemble des zones U et AU du PLUi ;
- Délégation de l'exercice de la compétence aux communes ;
- Gestion des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) et regard sur la maîtrise foncière.

LES PROJETS À VENIR

- **Les évolutions du PLUi :**

1. Révision simplifiée
2. Modification simplifiée n°1
3. Modification n°1

Logement

Les problématiques liées à l'habitat, les logements vacants et le manque de vitalité des centres-bourgs avaient été pointés lors de l'élaboration du PLUi. Sa « validation » par les Personnes Publiques Associées (PPA) et notamment les services de l'État était sous couvert de mise en place d'actions/de projets variés sur le territoire. C'est pourquoi, mais aussi car il est important d'œuvrer pour l'attractivité du territoire, **le Civraisien en Poitou souhaite s'engager durablement dans une politique de l'habitat.** Des missions sont d'ores et déjà en cours avec différents partenaires qui aiguillent et accompagnent les particuliers dans la rénovation de logements. **L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat fixe l'ambition forte du Civraisien en Poitou d'agir sur l'habitat. Cette première démarche permettra une connaissance plus fine et objective du territoire.**

LANCEMENT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le programme Local de l'Habitat est en cours d'élaboration. Ce document sera la boîte à outils de l'habitat pour le territoire, qui définira les orientations, la stratégie à mettre en œuvre et les actions à entreprendre.
L'objectif sera de pouvoir quantifier et qualifier les logements à produire dans une perspective de fidéliser les habitants actuels et attirer différents profils de populations selon les enjeux, caractéristiques des communes. **La finalité sera d'adapter l'offre de logements aux parcours résidentiels des habitants actuels et futurs en encourageant notamment la rénovation du parc existant.**

LES CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES

SOLIHA Vienne met ses services à disposition pour assurer la mission d'assistance auprès des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants, dans les domaines administratifs, techniques et financiers pour lutter contre la précarité énergétique, l'adaptation au vieillissement et la lutte contre l'habitat indigne.
La Région a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des EPCI le 9 juillet 2020 afin que les plateformes se mettent en place pour le 1er janvier 2021, pour une durée conventionnelle initiale de 3 ans. La mise en place d'une Plateforme sur le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'inscrit dans la continuité d'une présence d'un « Espace Info Energie » sur le territoire qui proposait notamment aux particuliers des solutions pour mieux maîtriser leur consommation d'énergie.

L'ADIL assure une mission d'appui-conseil et d'information au travers de l'Observatoire du Logement.

L'ADAPGV a pour mission de mettre en œuvre un projet d'intervention sociale auprès des familles issues de la Communauté des Gens du Voyage sur le territoire du Civraisien et d'assurer un rôle de médiation sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage gérée par la collectivité.

LES PROJETS À VENIR

- **Revitalisation des centres-bourgs : Convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain.**

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Les communes de Civray, Gençay et Valence-en-Poitou ont amorcé une phase de réflexion à différents degrés portant sur l'état et le devenir de leurs cœurs de ville. Les moyens supplémentaires issus du programme Petites Villes de Demain permettront d'inverser la tendance de ces trois pôles, d'agir à la hauteur des enjeux ce qui impactera positivement l'attractivité globale du territoire.

Petites villes de demain

Bâtiments communautaires

La collectivité assure l'entretien et la réhabilitation des bâtiments et espaces communautaires avec des objectifs liés aux économies d'énergie et d'amélioration de l'accessibilité.
L'entretien et les travaux sont assurés par les services communautaires (services techniques) mais également par des entreprises locales.

LES TYPES DE BÂTIMENTS

- **Les bâtiments pour les services communautaires** : bureaux, ateliers, services à la population (déchetterie, centres de loisirs etc.), touristiques (Office de Tourisme, Parcs de loisirs et Abbayes).
- **Les bâtiments mis à disposition pour les associations et les scolaires :** gymnases, bassin de natation, équipements sportifs, cinéma, maison pôle enfance, …
- **Les bâtiments productifs de loyers ou de recettes :** bureaux, ateliers, commerces, gîtes, sites touristiques, maisons médicales, salles de réunion, etc.

EN CHIFFRES

70

bâtiments
(près de 45 000m2 de surface)

50

hectares
(sites naturels, ZAC etc.)

LES TRAVAUX RÉALISÉS

- **Travaux de réhabilitation du parking du centre routier des Minières** (2,5 ha) avec pose d'ombrières photovoltaïques (8 000 m2) en collaboration avec SERGIES ;
- Mise en place d'un **ascenseur au centre de loisirs de Valence-en-Poitou** ;
- **Réfection et mise en peinture des volets et fenêtres au Parc de la Belle à Magné** ;
- **Réfection complète de la toiture du local associatif au Cormenier** avec pose de panneaux photovoltaïques.

De plus, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCEAT), la commission a lancé un audit énergétique sur une partie de ces bâtiments afin d'étudier les possibilités d'économie d'énergie et de diminuer l'utilisation des énergies fossiles (fuel, gaz).

LES PROJETS À VENIR

- **Programme d'économie d'énergie sur les bâtiments communautaires** et de diminution des énergies fossiles notamment sur les bureaux communautaires ;
- Programme de **réhabilitation de toitures** sur différents bâtiments ;
- Programme d'**accessibilité et sécurité des sites** notamment les espaces recevant du public ;
- Équipements numériques des salles de la Communauté de Communes.

> Parc de la Belle à Magné

Voirie

Depuis 1er janvier 2019, la compétence voirie s'est étendue à l'ensemble des communes. Elle s'applique sur la voirie communale dans et hors agglomération à l'exclusion des places publiques et chemins ruraux non revêtus. La nature des travaux concerne principalement la bande de roulement et travaux connexes indissociables (dérasement, curage de fossés, bordures et caniveaux), à l'exclusion des accotements revêtus et pistes cyclables, de la signalisation verticale et horizontale.
Une enveloppe annuelle est établie par commune (investissement et fonctionnement) au prorata du nombre de kilomètre de voies. Chaque année, les communes qui le souhaitent peuvent abonder leur enveloppe par un fonds de concours.

> Travaux de voirie réalisés en régie à Valence-en-Poitou

EN CHIFFRES

1200

kilomètres de voirie

1,2 M €

budget annuel communautaire consacré à la voirie

MAÎTRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage (travaux d'investissement et de fonctionnement) est faite en interne et en collaboration étroite avec les référents voiries et maire de chaque commune. **Aussi depuis 2020, des réunions de secteur ont été instaurées sur les 4 secteurs géographiques (Civray, Charroux, Couhé, Gençay) afin d'être au plus près des réalités et besoins du terrain.**
Chaque commune détermine son programme de travaux annuels et les services de la Communauté de Communes suivent la coordination du programme (pilotage du programme, passation des marchés, maîtrise d'œuvre, travaux, fournitures), suivi et contrôles des travaux.

RÉGIE

Les travaux de régie (travaux de fonctionnement) sont exécutés en interne par nos équipes avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai, …) et en coordination avec les agents communaux. Ils concernent principalement les réparations ponctuelles et l'entretien courant des voiries communales.

Voirie

MAÎTRISE D'OEUVRE

La maîtrise d'œuvre (travaux d'investissement) s'est faite en externe par deux bureaux d'études privés sur un découpage en deux lots - Est et Ouest - (Plan Urba Services et A2I). Les bureaux d'études apportent leur expertise aux communes pour la validation et le chiffrage de leur programme travaux. En collaboration avec les services de la Commaunauté de Communes, ils élaborent les dossiers de consultation des entreprises, suivent et réceptionnent les travaux des entreprises (Bellin TP, STPR, Barré, Colas).

> Travaux réalisés à la déchetterie de Couhé

> Travaux sur le parking des Minières de Payré

LES PROJETS À VENIR

- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de 3 ans (2021-2023) avec un seul maître d'œuvre, sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les communes ;
- Possibilité pour les communes qui le souhaitent de solliciter le service régie pour réaliser des travaux d'investissement ;
- Développement d'un service aux communes pour des travaux hors compétence voirie, par exemple : traçage routier, travaux sur des chemins ruraux etc. ;
- Définition d'un programme de voirie sur les Zones d'Activités Économiques communautaires.

Environnement et numérique

La Communauté de Communes souhaite inscrire ses actions dans une logique de développement durable de son territoire.
Aussi, la commission Environnement & Économie Circulaire et Numérique et les services techniques s'emploient à optimiser au mieux la gestion et le traitement des déchets ainsi qu'à élaborer le PCAET.
Sur la partie « Numérique », la commission travaille à l'optimisation des systèmes informatiques de la collectivité et suit, avec les acteurs concernés (État, Conseil Départemental), le déploiement de la fibre et l'implantation de pylônes téléphoniques avec les opérateurs nationaux.

Plan Climat Energie Air Territorial (PCAET)

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou souhaite mener une politique climatique et énergétique locale forte, par la mise en place de son premier Plan Climat-Air-Énergie Territorial (2021-2026).
Le PCEAT est un document de planification d'actions optimisant l'avenir climatique et énergétique du territoire.

Ses principaux objectifs sont :

- L'atténuation du changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre ;
- L'adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique en construisant ensemble la feuille de route qui permettra de tendre vers une société et une économie « décarbonées » et en privilégiant le développement des énergies renouvelables.

Les actions menées en 2020

- Finalisation du PCEAT (5 axes stratégiques, 56 fiches actions) et dépôt auprès de l'autorité environnementale (État).

La Communauté de Communes entre dans la prochaine décennie en s'engageant dans une démarche de transition énergétique et d'économie circulaire.

LES PROJETS À VENIR

- **Concertation du public**, modification des fiches actions en fonction de la concertation puis validation du programme par le Conseil Communautaire ;
- Moratoire pour limiter le déploiement éolien.

Environnement et numérique

GESTION, TRAITEMENT DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les trois anciens territoires avaient des modes de gestion différents pour la collecte et traitement des déchets : en régie par les agents sur Gençay, en collaboration avec le SIMER sur Couhé et transféré au SIMER sur Civray / Charroux. La législation permet la coexistence de ces trois schémas de fonctionnement sur notre territoire.

Suite à une étude lancée en 2019, sur l'optimisation du service déchets sur le territoire, le conseil communautaire a validé, fin 2020, la gouvernance du service à partir du 1er janvier 2022 :

- Gestion en direct sur le secteur de Gençay ;
- Transfert au SIMER pour les secteurs de Civray/Charroux/Couhé.

Le Civraisien en Poitou labellisé Territoire Economie Circulaire

En collaboration avec la commission économique, **un dossier de labellisation Territoire Économie Circulaire a été déposé auprès de l'ADEME en juin 2020**. Au regard des actions déjà menées et des réflexions en cours, **la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a été labellisée Territoire Économie Circulaire 1er pallier en fin d'année 2020.** Le Civraisien en Poitou est donc la première communauté de communes de la Région Nouvelle-Aquitaine à obtenir cette distinction et une des premières Communauté de Communes rurales de France.

Les actions menées en 2020

- Finalisation de l'étude sur la gouvernance du service déchets ;
- Travaux d'extension, de modernisation et de sécurisation de la déchetterie de Couhé (750 000 € HT) ;
- Dépôt du dossier sur la labellisation Économie Circulaire auprès de l'ADEME.

LES PROJETS À VENIR

- Réflexion sur la mise en place de la Redevance Incitative pour les Ordures ménagères sur le territoire du Gencéen.

LE NUMÉRIQUE

2020 a vu la fin du chantier de mise en réseau des sites administratifs de la collectivité simplifiant ainsi les démarches entre les différents services de la collectivité. La Communauté de Communes a su s'adapter lors de la crise sanitaire en développant le télétravail et la mise en place de réunions en visio-conférence.
Dès l'automne 2020, une réflexion globale a été menée pour équiper les agents de la collectivité mais également adapter les différentes salles de réunion de la collectivité.

Parallèlement, les élus de la commission suivent le programme de déploiement de la fibre sur le territoire. Celui-ci est mené par le Conseil Départemental avec la société Orange dans le cadre du SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) avec une participation financière de la Communauté de Communes. Les élus travaillent aussi avec les services de l'Etat et les opérateurs téléphoniques pour améliorer la couverture mobile du territoire.

LES PROJETS À VENIR

- Poursuite des actions en faveur d'une meilleure couverture numérique et téléphonique du territoire ;
- Travaux sur la numérisation des salles de réunion ;
- Participation au programme « Conseillers numériques ».

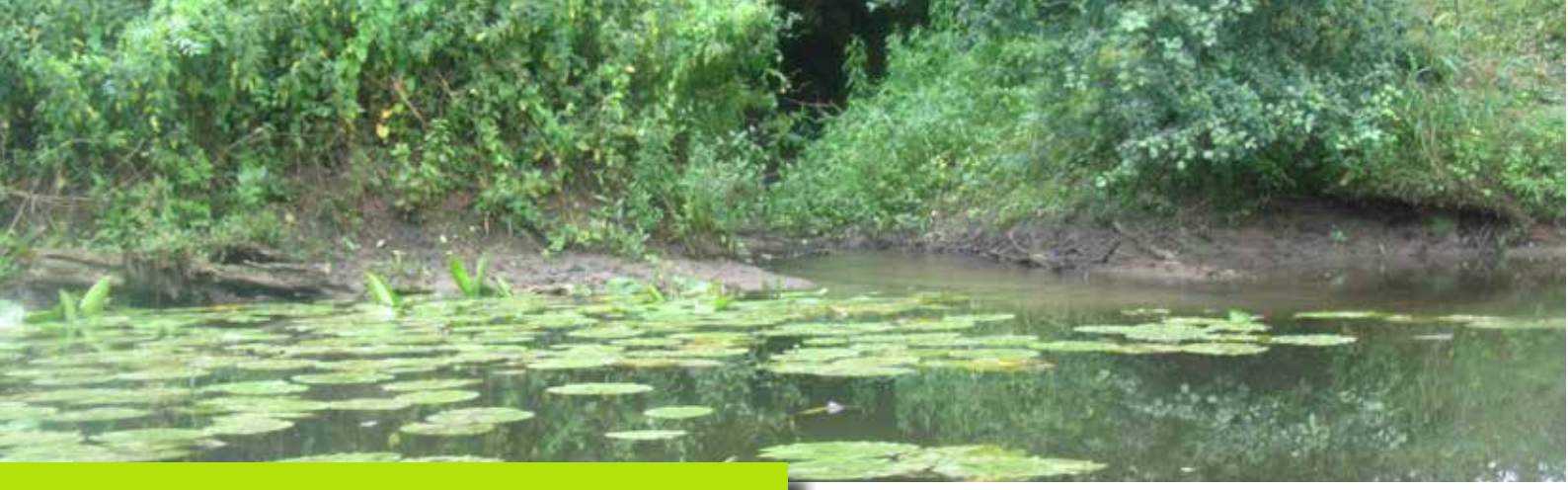

Rivières - Bassin de la Charente

Depuis l'intégration de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté de Communes gère en régie directe, via son Service d'Aménagement du BAssin de la Charente (SABAC), l'ensemble des cours d'eau situé sur le bassin de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et notamment la vallée de La Charente et ses affluents. La collectivité travaille en partenariat avec le Syndicat Mixte des Vallées du Clain sur le territoire de la Région de Couhé et du Gencéen.

EN CHIFFRES

122

kilomètres de linéaire de rivières

14

communes concernées* par la vallée de la Charente

* Asnois, Charroux, Châtain, Civray, Genouillé, Linazay, Lizant, Saint-Gaudent, Saint-Macoux, Saint-Pierre d'Exideuil, Saint-Saviol, Savigné, Surin et Voulême

LES GRANDES MISSIONS RÉALISÉES EN 2020

Restauration des berges et de la ripisylve :

- Élagage et abatage : 5600m de berge entretenue sur La Charente (aires de loisirs et secteurs de Châtain, Asnois, Saint-Pierre-d'Exideuil et Saint-Saviol) ;
- 60 embâcles retirés de La Charente (gros arbres tombés ou arrachés).

Brèche de la Chaussée du Moulin de la Roche, Civray - Photo avant et après travaux

Rivières - Bassin de la Charente

Restauration de la Continuité écologique :

- Travaux d'aménagement sur le site de Roche à Civray : création de 5 radiers successifs visant à rétablir la ligne d'eau.

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) :

- Espèces animales : campagne de lutte collective contre le ragondin, en partenariat avec les piégeurs du territoire, en période hivernale ;
- Espèces végétales : arrachage de la Jussie sur La Charente de Charroux à Lizant, arrachage de la renouée du Japon.

619

ragondins prélévs

2400

m² de Jussie arrachée pour 203 herbiers (18 m3)

600

m² de Renouée du Japon arrachée

> Campagne d'arrachage de la Jussie

Restauration hydromorphologique des cours d'eau :

- Fontaine du Blanzac à Asnois : recharge en granulat, création de banquettes, diversification des habitats, création de 2 passages à gués sur un linéaire de 700m.

> Fontaine du Blanzac à Asnois - Photo avant travaux

> Fontaine du Blanzac à Asnois - Photo après travaux

Un besoin de communiquer

L'eau est un bien précieux et l'affaire de tous. Pour sensibiliser tous les publics à la préservation de cette richesse, la Communauté de Communes va publier une lettre Rivières annuellement listant les actions en cours et donnant des informations pratiques sur de nombreux thèmes.

Cette lettre sera disponible dans les offices de Tourisme, les mairies… Elle pourrait s'accompagner de réunions d'information, de présence lors des marchés ou d'expositions.

Parallèlement, un site Internet www.sabac86.fr est toujours à la disposition du public.

LES PROJETS À VENIR

- Les missions courantes du service sont reconduites : restauration des berges et de la ripisylve, restauration de la continuité écologiques, lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes, restauration hydromorphologique des cours d'eau.

Cohésion territoriale, Santé, Mobilité 33

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse 35

Culture et sports 39

Vie associative 42

Nos services aux habitants du territoire

Cohésion territoriale, santé et mobilité

La commission Cohésion territoriale, santé et mobilité gère des contrats de territoire (Convention Territoriale Globale, Contrat Local de Santé, Contrat Opérationnel de Mobilité en 2021) permettant de maintenir une connexion entre les habitants et leurs institutions, leur **permettre de bénéficier de services de proximité et de coordonner un réseau d'acteurs autour d'un intérêt commun : résorber les fractures territoriales et socio-économiques.**

UN DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SERVICE DES HABITANTS

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt aux dynamiques enclenchées sur la fin d'année 2019 et début 2020. **Une première rencontre territoriale avec une quarantaine de participants fin février 2020 a permis de présenter les fiches action des contrats de territoire et de se projeter dans l'action avec la formation de groupes de travail et le développement de nouveaux partenariats et services**. Les périodes de confinements et de télétravail restreignant l'accès des partenaires au terrain a été un véritable obstacle à un développement plus avancé. Des points réguliers de suivi ont pu être menés auprès des acteurs – notamment associatifs – du territoire.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA COHÉSION TERRITORIALE ET LA SOLIDARITÉ

La période du confinement a fait l'objet d'une réquisition du service dans le cadre de la mise en place d'une cellule économique visant à maintenir le contact avec toutes les entreprises sous le coup d'une fermeture administrative. **Il a été nécessaire d'accompagner les communes dans la mise en place de protocoles sanitaires**, ou de leur apporter des réponses règlementaires dans le cadre de la crise, la mise en place de la réserve civique ou encore l'organisation d'actions d'urgence envers les populations à risques ou précaires. Un travail important de relais et diffusion de l'information entre l'ARS et les acteurs du territoire a pu être fait. La cohésion sociale s'est révélée essentielle, prenant corps au sein d'une nouvelle commission dans la gouvernance 2020 – 2026. Par ailleurs, des délibérations ont été prises pour un engagement en 2021 avec la charte départementale d'inclusion numérique et la charte « avec les familles » de la MSA Poitou.

Cohésion territoriale, Santé et Mobilité

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté de Communes a étendu au 1er janvier 2019 la compétence transports scolaires à l'ensemble du territoire par modification des statuts communautaires au conseil du 24 juin 2018 (le territoire de Valence-en-Poitou n'y figurant pas auparavant) pour organiser le transport scolaire des élèves des écoles maternelles et primaires du Civraisien en Poitou. **En 2019, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a mis en place un tarif préférentiel pour toutes les familles du territoire en diminuant le tarif de 20% par rapport aux tarifs proposés par la Région. En 2020, un tarif préférentiel a été acté pour les familles nombreuses.**

LA LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITÉS

Dans l'optique de prendre une décision en mars 2021 sur la prise ou non de la compétence mobilité, un travail de fond a été réalisé sur la compréhension de la loi LOM, de ses conséquences organisationnelles et financières. **De nombreuses rencontres collectives ont été faites avec l'ADEME sur la question. Au vu du partenariat proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la collectivité souhaite travailler elle dans le cadre d'un contrat de mobilité.**

PENSER L'ACCUEIL DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE : MAISON D'ACCUEIL FAMILIALE DE SURIN

La Maison d'Accueil Familiale est ouverte depuis le 1er janvier 2019. Trois personnes âgées occupent cette maison avec l'accueillante. En 2021, la Communauté de Communes envisage de passer le fonctionnement de gré à gré.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS oeuvre dans le cadre de ses compétences qui lui sont confiées par l'intercommunalité à savoir :

- Accueil, écoute et orientation du public ;
- Gestion de l'action sociale et médico-sociale intercommunale ;
- Gestion d'établissements et de services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : des EHPAD, des Résidences Autonomie, cuisine centrale, portage de repas à domicile, prévention de la perte d'autonomie et de l'entrée en dépendance, télésanté / télémédecine, unité de vie protégée…

Un suivi régulier est présenté lors des Conseils communautaires et des bulletins mensuels sont envoyés à tous les élus par Monsieur Sauvaitre, Vice-Président en charge du CIAS.

> Les visites ont pu être maintenues dans le respect du protocole

> EPHAD de Chaunay

LES PROJETS À VENIR

- Recrutement d'une personne chargée de mission – prévention santé permettra de développer les actions fléchées dans le contrat local de santé et de travailler sur une stratégie de prévention et promotion de la santé en interne ;
- Agrandissement de la Maison de Santé Puridisciplinaire (MSP) de Savigné afin d'accompagner le développement de la MSP multi-sites « Savi » sur Charroux et Savigné.

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Le service enfance jeunesse est un service de la Communauté de Communes qui a pour mission d'organiser et coordonner les actions mises en place en direction des enfants et jeunes de 3 mois à 17 ans.
Ce service pilote les différents services communautaires et accompagne les associations qui mènent des actions dans le cadre de ces compétences. À travers la mise en œuvre de différents projets, il participe à la réalisation de la politique éducative du territoire. Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et/ou de l'adolescent en lui permettant de trouver sa place sur le territoire et dans la société actuelle.

Les différentes structures

- Multi Accueil (crèche et halete garderie) à Civray ;
- Relais Petite Enfance (RPE) ;
- Lieux d'Accueil Enfant Parents (LAEP) à Charroux et Civray ;
- Accueil de loisirs à Couhé — Valence-en-Poitou ;
- Accueil de loisirs à Civray les mercredis ;
- Accueil de loisirs de Civray-Asnois : vacances scolaires (circuits de ramassage et une navette entre Civray et Asnois) ;
- Maison de la Nature à Savigné pour le loisirs'ados pendant les vacances et le secteur jeunes les mercredis et certains vendredis soirs ;
- Chantiers et école ouverte (avec une cotisation).

EN CHIFFRES

27
enfants inscrits
(23 en accueil régulier et 4 en accueil occasionnel)

6
enfants maximum accueillis lors du déconfinement

PETITE ENFANCE

Plusieurs modes de garde sont proposés pour les tout-petits sur le Civraisien en Poitou, que ce soit en accueil collectif ou chez un(e) assistant(e) maternel(le), des professionnels qualifiés veillent au bien-être des enfants.
Le territoire compte différents lieux d'accueils en matière de Petite Enfance. Ceux-ci sont présentés dans le livret « La Petite Enfance dans le Civraisien en Poitou ». On y retrouve les structures d'accueils liées aux tout-petits, qu'elles soient associatives (Milles Bulles sur Gençay et Pic & Plume sur Valence-en-Poitou) ou communautaires (les Fripounets).
L'année 2020 a été une année particulière, avec la crise sanitaire de la COVID-19, nous avons fermé du 11 mars au 10 mai. Ensuite lors du déconfinement, les horaires ont été réduits en mai / juin de 9h à 16h30 au lieu de 8h à 18h.

> Activités avec les jeunes enfants au Multi-Accueil

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

LA PETITE ENFANCE

La crise sanitaire de la COVID-19 traversée en 2020 a eu raison des nombreux projets que nous réalisons habituellement. Les évènements ont été annulés ou reportés comme la semaine nationale de la petite enfance en mars, reportée en octobre, et allégée, l'annulation du repas partagé pour la semaine du goût, le goûter des familles, la grande lessive, la promenade au bord de la Charente, la passerelle école ou encore la passerelle avec le RAM.

LES PROJETS À VENIR

- Mise à jour régulière de la page Facebook ;
- Utilisation d'Entre parenthèses 86, groupe Facebook ; parentalité à destination des allocataires de la Vienne afin de faire connaître le service ;
- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2021 ;
- Participation à La Grande Lessive ;
- Participation à la supervision organisée par IDEO
- Poursuivre le travail en réseau (réseau CAF, réseau LAEP, réseau local du territoire).

> Lecture et motricité avec les enfants accueillis

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Durant toute l'année, les enfants de 3 à 17 ans peuvent être accueillis dans les structures de loisirs sans hébergements. Les activités sont variées et adaptées à l'âge. Deux accueils de loisirs sont gérés par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.
Dans le cadre de leur politique d'action sociale en direction du temps libre des enfants et des adolescents, la CAF et la MSA contribuent au développement et au fonctionnement des accueils de loisirs et du secteur jeunes. Grâce à leur soutien financier et à celui de la collectivité, les tarifs échelonnés en fonction du Quotient familial sont mis en place.
Il est primordial de maintenir un service de qualité et de répondre favorablement à toutes les demandes d'accueil.
La Communauté de Communes assure le ramassage dans les communes selon la demande. Les enfants sont répartis par tranche d'âge : 3-5 ans ; 6-7 ans ; 8-10 ans et 11-17 ans (Loisirs Ados) afin d'offrir des activités et rythmes adaptés à chaque tranche d'âge.
Un thème par semaine est proposé aux enfants : c'est le fil rouge de la semaine, garantissant une continuité dans la sensibilisation ou la découverte de certains domaines. Une à deux sorties par semaine sont également programmées. Des séjours ou des mini-séjours sont également organisés pendant les vacances d'hiver et d'été selon les années.

> Séjour Chevaliers 6-8 ans (2021)

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

L'ENFANCE

Les accueils de loisirs (ALSH) accueillent les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires. C'est un lieu de vie pour l'éducation aux loisirs et la sensibilisation à la citoyenneté qui permet d'offrir aux enfants des possibilités de découvertes et d'enrichissement par de nombreuses activités organisées tout au long de l'année et animées par des professionnels.

Les activités phare

- Canoë ;
- Balade à vélos ;
- Paddle géant ;
- Visite de la ferme « La C'lait des champs » (Charroux) puis des vergers de l'entreprise Gargouil ;
- Spectacle de magie par un professionnel ;
- Journée à la mer ;
- Spectacle de magie par un professionnel ;
- Atelier artistique au Musée du Vitrail ;
- Spectacle des Géants du Ciel à Chauvigny ;
- Ateliers cirque etc.

EN CHIFFRES

296

enfants accueillis sur le pôle Civray-Asnois

433

enfants accueillis sur le pôle Valence-en-Poitou

LES MERCREDIS EN FOLIE

Le service propose des ateliers et des stages récréatifs pour les enfants de 8 à 11 ans (CE2 – CM2) du territoire les mercredis après-midi (en périodes scolaires). La séance dure entre 1h30 et 2h selon la thématique.
En 2020, il était prévu de la couture, des décos en galets, des échecs, du Hip-Hop, des ateliers jardin. Les activités manuelles ont pu être réalisées avant la crise sanitaire.

> Participation de 6 enfants, 4 séances

> Sortie VTT avec les ados (2021)

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

LA JEUNESSE

Les structures Ados sont ouvertes à tous les jeunes de 12 à 17 ans. L'accès peut se faire de manière informelle ou sur inscription. Des activités sportives, culturelles et de loisirs y sont proposées. Des projets portés par les jeunes peuvent également y voir le jour. Le but est de permettre aux jeunes d'avoir un lieu de rencontre, d'accéder à des activités, de se forger un esprit critique et pouvoir ainsi s'émanciper, de mettre en place des projets, des actions et de développer leur autonomie. De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire (fermeture, mise en place de protocole sanitaire).

Les activités

- **Aide animateur :** À partir de 14 ans, le jeune vient découvrir le métier d'animateur pendant une semaine en accompagnant et en participant aux activités et aux sorties des Accueil de loisirs (Asnois et Couhé - Valence-en-Poitou).
- **Chantiers loisirs** : Participation à un projet (rénovation, construction, aménagement, aide à une manifestation...) récompensée d'activités ludiques et de sorties.
- **École ouverte** : Semaine en lien avec le Collège Romain Rolland (Charroux) comprenant du travail scolaire ludique ainsi que des activités et des sorties.
- **Mercredis** : Tous les mercredis en période scolaire, le Secteur Jeunes organise des activités. Elles se déroulent à la Maison de la Nature de Savigné et des sorties sont organisées sur certains mercredis.
- **Soirées** : Des soirées sont organisées par les animateurs du Secteur Jeunes sur des vendredis ou en lien avec les thématiques du Loisirs'Ados.

> Activités sportives et artistiques avec les ados (2021)

EN CHIFFRES

95

jeunes accueillis sur le pôle Civray*

4

séjours organisés (15 jours au total)

LES PROJETS À VENIR

- Mise en place d'un fonctionnement commun, comprenant toutes les activités du Secteur Jeunes, entre les structures ados des pôles de Civray et de Valence-en-Poitou ;
- Poursuivre les « Mercredis en folie » ;
- Aménagement d'un « Espace jeunes », agrandissement du pôle petite enfance à Valence-en-Poitou ;
- Poursuivre le projet de construction d'un accueil de loisirs, d'un espace jeunes sur le Civraisien ;
- Faciliter l'accessibilité des jeunes à la formation de l'animation volontaire, le BAFA par le biais de la Mission Locale ;
- Mener les actions prévues dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), entre autres la fiche autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap et celle sur l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

*Les ados de Valence-en-Poitou ne sont pas comptabilisés, ils seront qu'à compter de 2021.

Culture et Sports

La commission a pour but de définir les besoins du territoire afin de faciliter l'accès des habitants aux sports et aux activités culturelles. Elle en assure la gestion et le suivi des projets d'investissements des équipements sportifs communautaires.

Les équipements communautaires

Centre Aquatique Oda

Complexe sportif de Couhé / Valence-en-Poitou
Dojo, gymnase, bulle, halle de tennis, city stade, boulodrome, terrain d'entraînement de footerrains de tennis extérieurs

Bassin d'initiation et gymnase de Gençay

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs ont vécu la période de crise sanitaire avec beaucoup de contraintes et de difficultés rendant les équipements inutilisables.
Les périodes de fermetures sur l'année 2020 ont été du 15 mars au 7 juin 2020, du 30 octobre au 6 décembre 2020.

Concernant les équipements sportifs utilisés pour les scolaires et associations, l'utilisation a duré environ 3 mois au lieu de 10 mois. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a tout mis en œuvre pour offrir les meilleures les conditions d'accès aux usagers avec la mise en place du protocole sanitaire et ainsi optimiser l'utilisation de l'équipement.

Culture et Sports

CENTRE AQUATIQUE ODA

Le Centre Aquatique Odä, un équipement à la pointe actuellement sur le territoire, représente 48 000 visiteurs (avant COVID), 16 activités par semaine (Aquabike, aquagym, Aqua fitness, Aqua douce, soirée « bien être », bébé nageurs, Aquaphobie) et une nouvelle activité devrait voir le jour avec l'Aquayoga .

Le Centre Aquatique Odä dispose de deux bassins (un bassin extérieur de 25 m sur 12.5m, d'un bassin intérieur ludique de 250m2 avec rivière, banc massant, buses massants, col de cygne) un espace bien être avec Hammam, Sauna, lumière Chauffante, douches multijets.
Le Centre Aquatique a connu une baisse de fréquentation, comme tous les équipements sportifs, suite aux fermetures liées à la crise sanitaire.

EN CHIFFRES

21 000

entrées au Centre Aquatique

16

activités par semaine

L'ÉCOLE DE MUSIQUE LA CENDILLE

Créée en 2003, l'école de musique communautaire La Cendille est ouverte à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitant-e-s des communes hors collectivité. Elle propose un apprentissage de la musique en groupe où chaque élève intègre un ou plusieurs ateliers de pratique collective : initiation, atelier ados, adultes, ou parents/enfants, fanfare, ensemble de cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons... Et des cours d'instruments accompagnent et complètent les cours collectifs. Tout au long de l'année scolaire les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert.

LA CENDILLE

130

élèves

5

différents ateliers collectifs

12

cours d'instruments

CINÉ-CONCERT

Comme chaque année des Ateliers de La Cendille ont participé au ciné-concert organisé en partenariat avec le cinéma de Gençay. Habituellement une représentation publique est organisée au cinéma de Gençay pour présenter le travail de ces ateliers. La crise sanitaire ne nous a pas permis de proposer ce spectacle au public et le projet a été transformé en enregistrement et création de supports vidéos et audios. L'enregistrement et les mixages ont été effectué par Mickael Goupilleau et les montages par Jérémy Baysse.
En partenariat avec la Cie de la mouette à trois queues, Jérémy Baysse a accompagné 4 ateliers de l'école de musique pendant 8 séances.
Deux autres ateliers ont participé sans intervenant extérieur, soit six ateliers participants en tout, et cinq films mis en musique et disponibles sur la chaîne YouTube de l'École de musique.

Culture et Sports

CONCEVOIR DES ÉQUIPEMENTS QUI AMÉLIORENT LE CONFORT DES PRATIQUANTS

Les enjeux liés à la qualité et au confort des équipements sportifs sont particulièrement importants sur le territoire communautaire suite aux constats de l'existant. L'objectif est de réaliser de futurs aménagements qui devront répondre qualitativement à l'ensemble des besoins des publics des équipements sportifs : scolaires, associations et pratiquants loisirs.
La vétusté des équipements ou encore l'insuffisance constatées dues à l'âge des structures ne répondent plus au niveau d'exigence actuels : c'est un vrai défi pour la collectivité.
Les infrastructures doivent être attractives, conviviales, d'un niveau de compétition permettant l'évolution des pratiquants et une qualité d'accueil.

LES PROJETS À VENIR

Gençay

- **Gymnase du territoire Gencéen**

Des travaux sont prévus sur la toiture du Gymnase de Gençay afin de permettre une pratique en toute sécurité suite à une étanchéité vétuste de la toiture. Le liner du bassin d'apprentissage sera également remplacé. Par la suite, les vestiaires seront réaménagés afin de répondre aux exigences actuelles. Il est prévu une dernière tranche d'aménagement de l'intérieur du Gymnase afin de fournir des zones de rangements, de recevoir du public dans les tribunes et d'avoir une zone d'accueil nécessaire pour les visiteurs.

- Création d'un cinéma à Gençay (portage par la commune dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes).

Civray

- Réhabilitation et extension du Gymnase de Civray.

Valence - en - Poitou

- **De nouveaux vestiaires pour les sportifs seront réalisés fin 2021, ce lieu permettra aux sportifs d'être dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. La bulle va se transformer en bâtiment photovoltaïque.** Cet équipement qui n'assure plus la sécurité des usagers n'est plus adapté à la pratique sportive. Il rentre lui aussi dans un schéma de renouvellement souhaité par les élus. Effectivement, le projet futur va permettre de doubler la capacité et s'inscrit est dans une démarche environnementale.

- **La piscine d'été a subi le 8 août 2020 une avarie importante : l'effondrement de ses filtres, vétusté des canalisations.** La remise à flot de cet équipement est devenue une nécessité avec la programmation des travaux suivants : la mise aux normes, la création de nouveaux locaux de traitement, des vestiaires aux normes actuelles.

Vie associative

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'engage chaque année à soutenir le tissu associatif via les aides financières conformément au règlement intérieur et par les mises à disposition (humaines, matérielles, locaux et équipements sportifs).

La commission « Vie associative » instruit tous les dossiers de demande de subvention et propose des montants à attribuer aux associations, lors des conseils communautaires, pour validation.

Toutes les subventions, conformément au règlement d'attribution de la Communauté de Communes, visent à soutenir et encourager les porteurs de projets associatifs et, plus globalement, la dynamique associative du territoire.

> Réunion d'information auprès des associations du territoire (2021)

La vie associative est un axe majeur et permet de donner accès à la culture, aux sports ou encore aux loisirs à tous les habitants du Civraisien en Poitou.

La commission « Vie associative » a pour objectif de verser des subventions autour des axes suivants :

- Accessibilité des jeunes aux activités sportives, culturelles et de loisirs par le biais des dispositifs « PASS » (association, UNSS, USEP, séjour) du Civraisien en Poitou ;
- Soutien à la Formation non professionnelle des bénévoles dans le cadre d'un soutien à la formation professionnelle ;
- Action dans le cadre de l'insertion sociale et socio-professionnelle ;
- Soutien de l'ensemble des manifestations d'intérêt communautaire.

EN CHIFFRES

55

associations soutenues

375 000 €

de subventions allouées

Vie associative

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est le premier partenaire des associations locales dans les domaines du sport, de la culture, de l'insertion professionnelle etc. En 2020, l'intercommuninalité a maintenu son soutien financier aux associations organisatrices d'évènements ayant dû être annulés en raison de la pandémie.

> La Route d'Or à Civray, Cycle Amical Civraisien

> Centre Culturel La Marchoise, Gençay

> Travaux de l'association Acti Start à l'Abbaye de Valence-en-Poitou

> Forum des associations à Valence-en-Poitou (2021)

SOUTIEN DE FONCTIONNEMENT

De nombreuses associations bénéficient du soutien de la Communauté de Communes par la mise à disposition de ses équipements sportifs, de ses locaux, de son matériel voire de son personnel.
Ainsi, autant de conventions, journalières, annuelles ou pluriannuelles, sont établies avec l'ensemble des modalités du partenariat (désignation, responsabilités, assurances, obligations, objectifs, valorisation des mises à disposition, …). Lors de manifestations, des lots (coupes, entrées, …) peuvent être aussi attribués.

SOUTIEN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Le contexte sanitaire a eu pour conséquence l'annulation de soirées d'information ou de rencontres en 2020 mais le service Vie associative est resté disponible pour répondre aux questions des associations.

LES PROJETS À VENIR

- Continuité du soutien financier aux Associations du territoire, mais modification du règlement par la mise en place de dates butoires de dépôt des demandes en fonction du type de sollicitation (Pass, manifestations, …) ;
- Organisation de soirées thématiques de formations et/ou d'informations ;
- Mise à disposition du matériel « Canoë », pour l'ensemble des scolaires du territoire, dans un container, sur les berges de La Charente à Civray.

Ressources humaines 45

Affaires juridiques 48

Finances 48

Marchés publics 51

Administration générale et finances

Ressources humaines

Comme pour toutes les collectivités, les charges de personnel constituent un poste important de dépenses. En tant qu'employeur, notre politique en matière de ressources humaines doit permettre à chacun de s'épanouir professionnellement et de progresser dans sa carrière. Cette politique est d'assurer l'optimisation des moyens afin de garantir la continuité de l'action intercommunale sur l'ensemble du territoire. **La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou compte 114 agents répartis sur différents services.**

114

agents

LA RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE

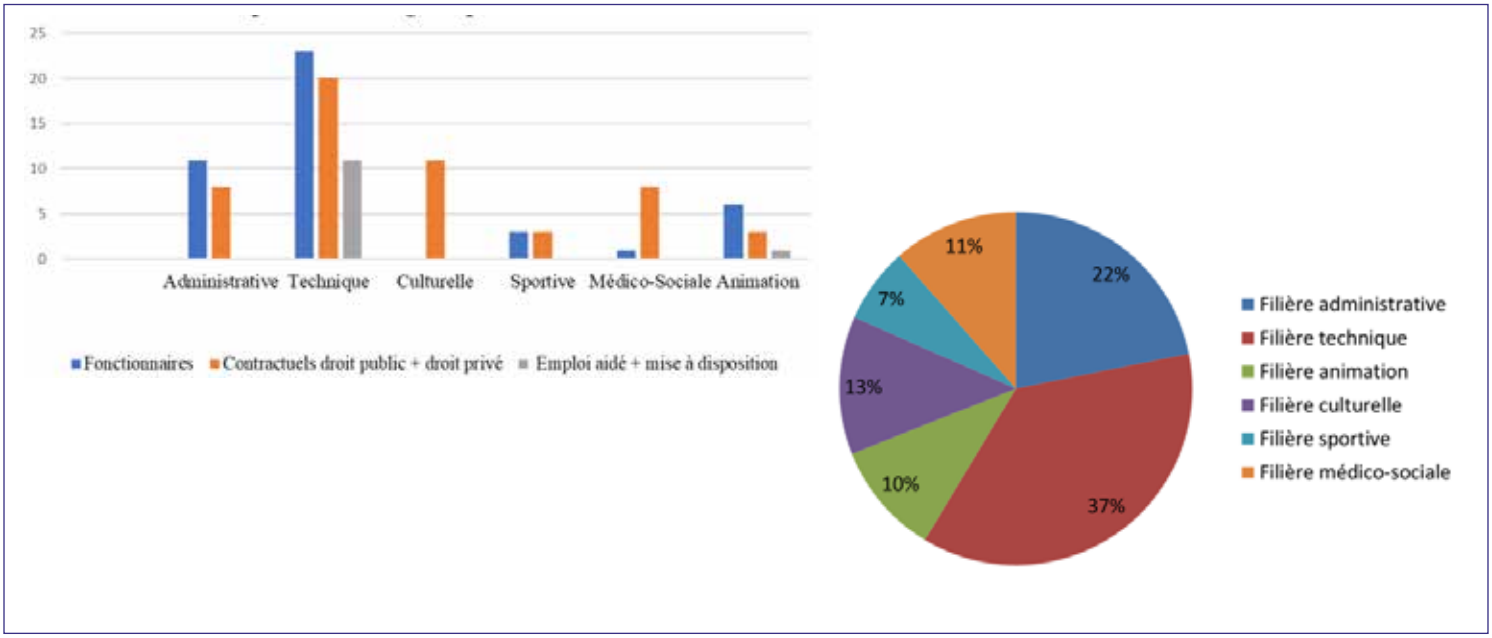

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est plus que jamais une thématique centrale dans la fonction publique territoriale. Figurant parmi les six titres de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, l'égalité entre les femmes et les hommes est une préoccupation majeure des pouvoirs publics. À l'échelle intercommunale, nous sommes à l'image des chiffres nationaux comme le montre le graphique.

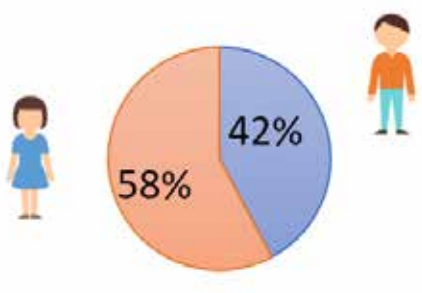

Ressources humaines

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Si nous réalisons une comparaison par sexe et par statut, nous pouvons nous rendre compte que sur la totalité des agents titulaires, nous avons plus de 10% d'hommes et sur les contractuels que 5 %. A contrario, nous avons une majorité de femmes pour les autres agents qui concerne le personnel mis à dispositiona avec une majorité d'accompagnatrices de transport scolaire.

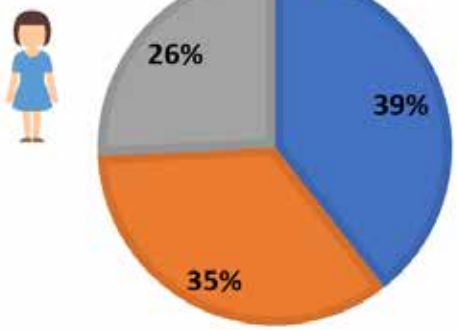

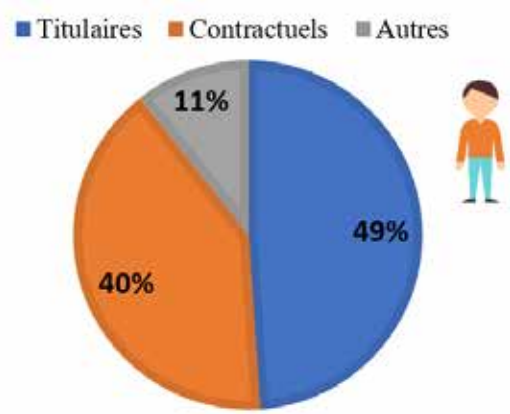

LE PLAN DE FORMATION

Malheureusement suite à cette crise sanitaire, beaucoup de formations ont été annulées à l'initiative des organismes de formation donc un plan de formation qui n'a pas été mis en œuvre complétement pour l'année 2020.
Cependant, des systèmes alternatifs ont été mis en place par les organismes de formations comme de la visioconférence et du distanciel afin de permettre une continuité.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL - LA PRÉVENTION

Le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié précise les obligations des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail dans la Fonction Publique Territoriale (FPT), notamment l'application de la partie IV du code du Travail. Celui-ci stipule qu'il appartient à l'employeur de veiller à la santé physique et mentale des agents sous sa responsabilité. Outre cet enjeu juridique, la prévention des risques professionnels permet :

- **De préserver un bon état de santé des agents en réduisant la probabilité de survenue d'accident ou de maladie professionnelle en en limitant les conséquences ;**
- **De préserver une bonne image de la collectivité en témoignant d'un climat social favorable ;**
- **De réduire les coûts directs et indirects de l'absentéisme par une maîtrise de la sinistralité.**

L'autorité territoriale est donc tenue de définir une politique de prévention coordonnée et efficace et de contrôler le respect des règles de sécurité par les agents. Les assistants et conseillers de prévention ont pour mission d'assister et conseiller l'autorité territoriale dans sa politique de prévention des risques et dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail notamment en proposant des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et en assurant le suivi du registre de santé et de sécurité au travail.

Le budget alloué à la prévention professionnelle est important dans le but de poursuivre le travail et l'amélioration des conditions de travail au sein de la collectivité et des obligations au niveau du Document Unique (DU).

Ressources humaines

COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Toute collectivité employant au moins 50 agents doit créer un Comité d'Hygiène de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT). Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et des conditions de travail agents.
Pour cela, il procède à des enquêtes sur les accidents de service ou maladies professionnelles et à des visites de locaux et les membres interviennent en cas de danger grave et imminent. De plus, cette instance doit être force de propositions et suggère des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail.
Le CHSCT de la Communauté de Communes se réunit environ 4 fois par an en fonction des besoins et des nécessités.

LE FONCTIONNEMENT PENDANT LA CRISE COVID

Cette année a été marquée par une conjoncture bien particulière avec des pertes salariales fortes suite aux mesures gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Lors du 1er confinement, c'est-à-dire du 17 mars au 11 mai 2020, la collectivité a dû mettre en place son Plan de Continuité d'Activité (PCA) en mode dégradé. La majorité des agents ont été mis en télétravail forcé pour le service administratif puis en présentiel sur quelques jours pour le service technique. Le service des ordures ménagères est le seul service qui a toujours fonctionné sur toute la période. Nous comptons 40 agents qui ont bénéficié d'une ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour garde d'enfants ou pour indisponibilité de réaffectation dans un autre service. Quatre agents ont été en en arrêt de travail puisqu'ils étaient considérés comme personnes vulnérables face à ce virus.

> Les agents de la collectivité se sont mobilisés pour assurer une continuité de service et également accompagner les communes.

Affaires juridiques

Le service juridique accompagne les différents services et les communes sur les dossiers et apporte également sont expertise.
2020 a été l'année de l'élection du Président et du bureau communautaire avec la définition du nouveau périmètre des délégations du Président et l'extensions de certains pouvoirs de manière encadré afin de gagner en efficacité et rapidité sur certains actes courants.
Différentes actions ont été menées :

- Nombreuses conventions d'occupation de bâtiments communautaires ;
- Régularisation de conventions, baux d'occupation ;
- Mise en œuvre de la procédure de publicité et mise en concurrence pour toute occupation du domaine public issu de l'ordonnance du 17 avril 2017.

Les dossiers soumis au conseil communautaire sont visés en interne en pré contrôle de légalité.

Finances

La situation sanitaire a eu un impact sur l'activité de la Communauté de Communes, en effet, **des charges supplémentaires et des pertes de recettes ont conduit à un budget global de 796 200€ pour la gestion de la crise sanitaire**. Plusieurs fonds spécifiques ont été mis en place pour soutenir certaines communes et entreprises.

En 2020, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a renforcé son aide aux entreprises avec la mise en place d'un fonds d'aide spécial pour les entreprises impactées par la situation économique en complément du fonds régional via la signature d'un avenant au SRDEII (plan de 150 000€ entre 2020 et 2021 avec une aide plafonnée à 1000 € renouvelable pour chaque entreprise). Une autre contribution a été apportée à un fonds piloté par la Région via Initiatives Nouvelle Aquitaine destiné à apporter des aides et des emprunts court terme pour les entreprises en difficulté (57 000 € versés en 2020).

> *Nous poursuivons la politique de fonds de concours d'investissement classique et l'attribution d'une enveloppe de 150 000 € en faveur de projets communaux.*

Les aides aux entreprises du territoire et aux communes

150 K€
Fonds d'aide spécial (2020-2021) pour les entreprises impactées par la situation économique

57 K€
Aides versées aux entreprises en 2020 :
aides et emprunts à court terme

320 K€
Fonds de concours spécial pour les communes : soutien à la commande publique

Finances

SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière reste satisfaisante avec un résultat estimé aux alentours de 1.2 M€ en fonctionnement sur le budget général tout comme en 2019.

Les écarts observés en 2020 par rapport à 2019 sur le résultat de fonctionnement notamment sur le budget général sont dus :

- Dépenses de charges générales et de personnel contenues voire même en régression si on enlève les 58 000 € de charges liées aux mesures sanitaires et en forte baisse sur les charges de personnel ;
- Recettes émanant de nos partenaires (agence de l'eau et CAF) qui, lors des estimations réalisées à l'automne, avaient été estimées en baisse. Contre toute attente, toutes les participations attendues ont été versées. Seuls les produits des services a connu une forte baisse du fait de la baisse de fréquentation très forte des services communautaires (piscines, école de musique, ALSH).

RÉSULTATS DE LA SECTION FONCTIONNEMENT 2020

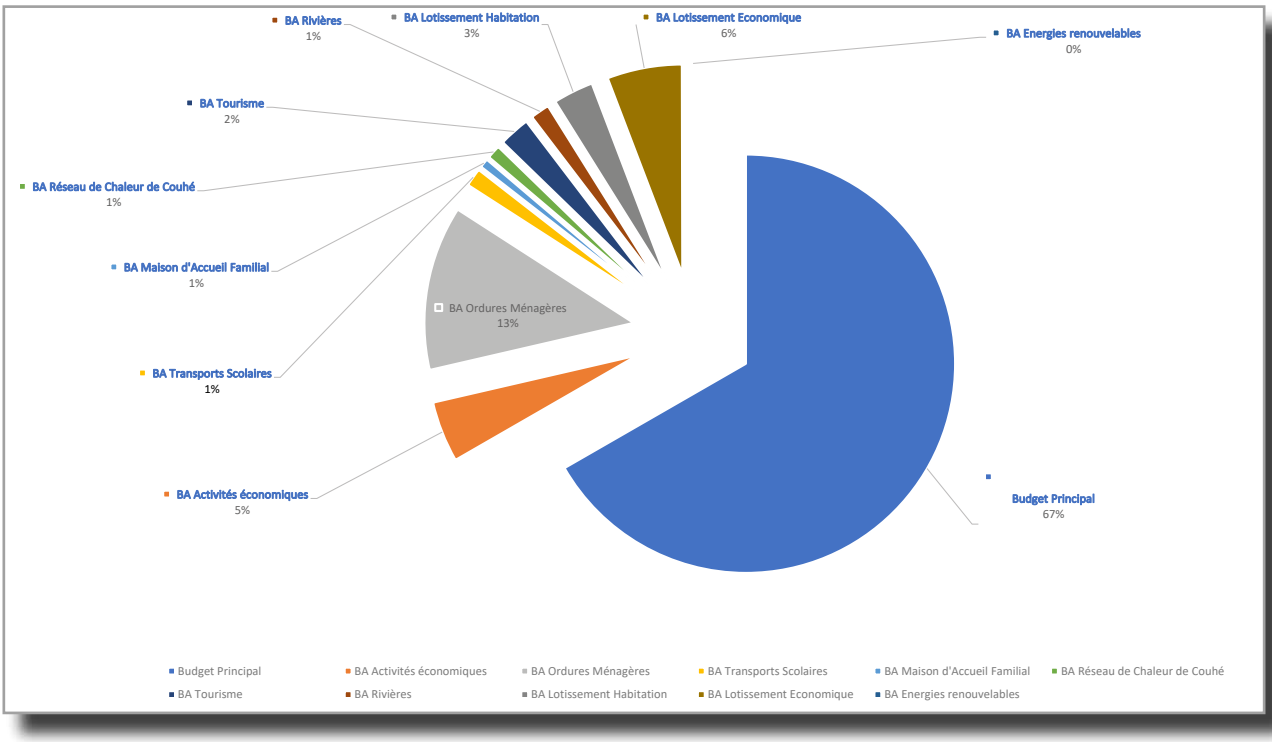

RÉSULTATS DE LA SECTION INVESTISSEMENT 2020

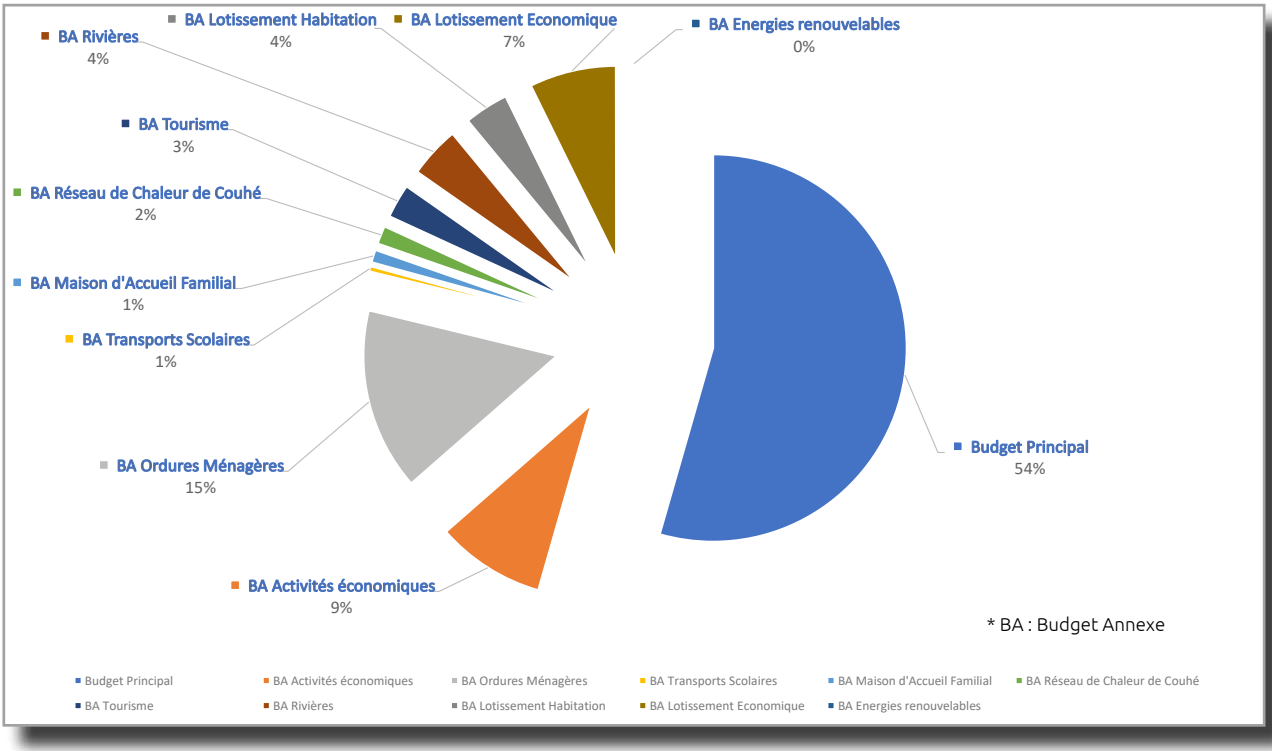

Finances

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2020

109 K€

Achats de renouvellement informatique dont 55K€ du SDAN qui doit prendre fin en 2021

151 K€

Secteur touristique : dépenses de l'Abbaye de Charroux et les débuts de la rénovation des façades du parc de la Belle

2,1 M€

Voirie communautaire : peu de reports à prévoir

94 K€

Équipements sportifs

296 K€

Frais de maitrise d'œuvre pour partie et pour la 1ère tranche de travaux sur la Charente

114 K€

Secteur enfance (dont ascenseur du pôle enfance de Couhé)

242 K€

Fonds de concours réglés aux communes

96 K€

Payés sur la déchetterie en raison d'un démarrage à l'automne mais un report de plus de 0,55 M€ est prévu sur 2021

39 K€

Mise en place de la cuve station-service à la déchetterie de Gençay avec un report de 15 K€ sur 2021

700 K€

Remboursement par anticipation des emprunts sur le budget activités économiques : centre routier des minières de Payré

900 K€

Affectation de l'opération «Aménagement du centre routier des minières de Payré»

150 K€

Inscription d'une nouvelle ligne de 150 K€ d'aides à l'immobilier d'entreprises

175 K€

Construction de buanderies à la MAF de Surin

150 K€

Remboursement d'une avance remboursable au budget général

Très nombreux reports constatés en 2020 sur 2021

Au final, ce sont 4.692 M€ qui sont reportés et affecteront le budget 2021. Ils sont donc à financer dans le cadre du budget 2021 et devront même être gagés par un nouvel emprunt pour tenir compte de subventions non obtenues.

Marchés publics

LES MARCHÉS PUBLICS MENÉS EN 2020

La cellule marché gère toutes les procédures de commandes publiques et permet d'unifier et centraliser les achats selon un guide de procédures et l'application des règles internes.

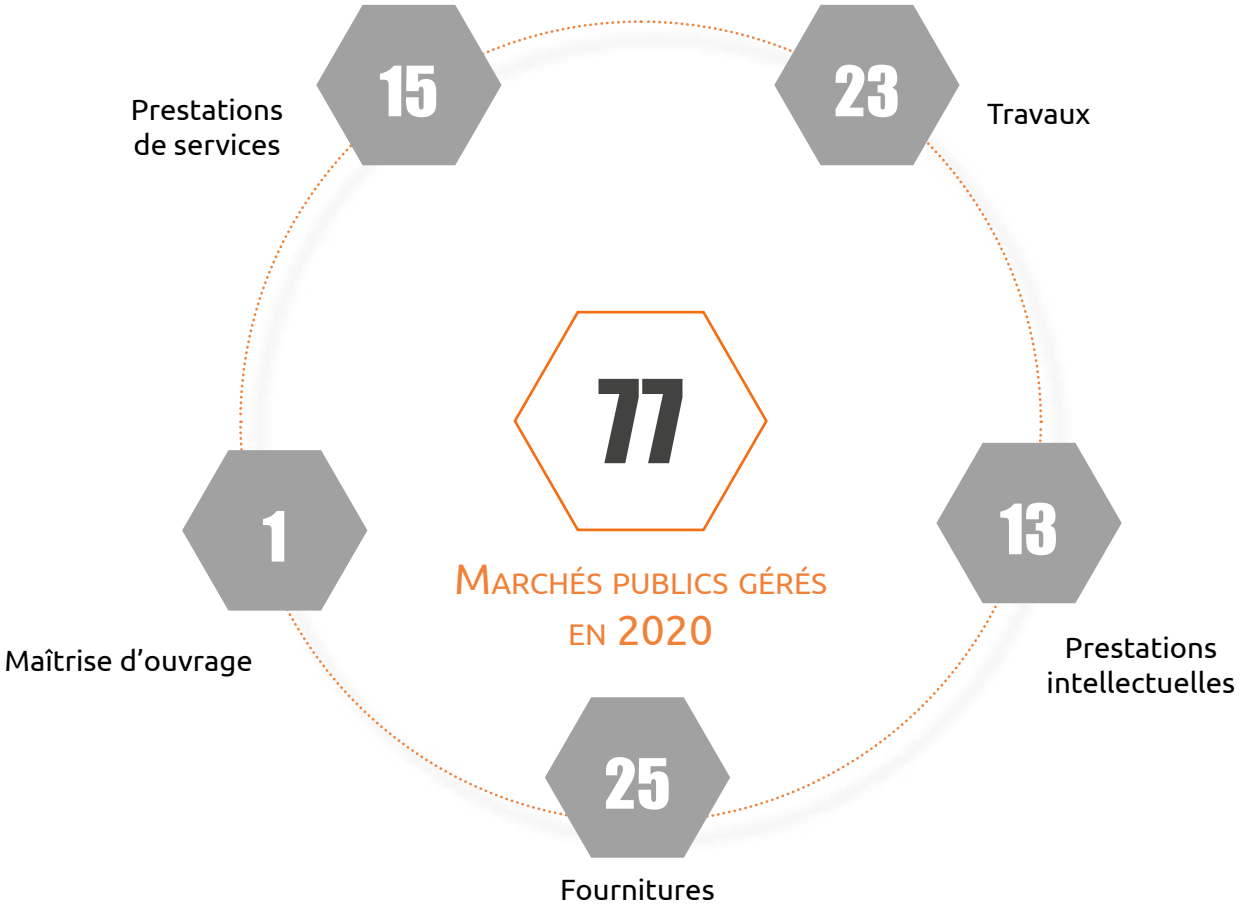

LES PROJETS À VENIR

- De nouvelles pratiques et une organisation à repenser suite à la suppression du poste comptable de Civray au profit du poste de Service de Gestion Comptable (SGC) de Montmorillon au 01.09.2021 organisée par la Direction Départementale des Finances Publiques ;
- Poursuite de la fiabilisation des comptes initiée par le contrôle allégé en partenariat via la mise en place du contrôle interne et la rédaction de fiches de procédures pour plus de traçage ;
- Mise en place en 2021 de la carte d'achat public pour éviter bon nombre de petites facturations ;
- Poursuite et amélioration de l'application des règles initiée par le règlement interne des marchés publics ;
- Identification des marchés à passer et passation de contrat d'engagement.

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Retrouvez toute l'information et l'actualité de votre Communauté de Communes sur :

www.civraisienpoitou.fr

Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
10 Avenue de la Gare
86400 CIVRAY
Tél. : 05 49 87 67 88
Mail : contact@civraisienpoitou.fr